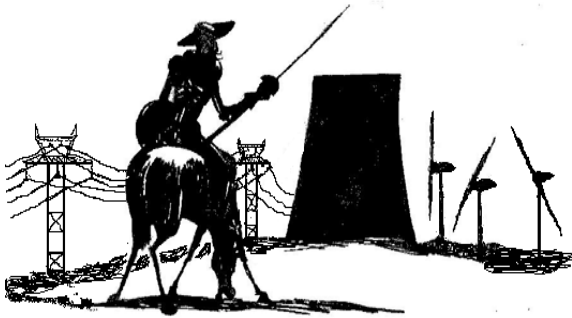


LE VENT NOUS PORTE SUR LE SYSTEME

**Ou comment être anti-nucléaire
sans devenir pro-éolien**



**Juillet 2009
(version corrigée)**

**Collectif libertaire anti-nucléaire amiénois
CNT-AIT
8, rue des Cordeliers – 80000 AMIENS**

De tous les tangibles désastres générés par le capitalisme industriel, le dérèglement climatique peut apparaître à la fois comme son aboutissement et son emblème. Le système capitaliste, en effet, aura à peu près tout *investi* et tout dévasté¹ dans le monde, jusqu'au temps qu'il fait. Ce dérèglement climatique, étroitement lié à la consommation croissante de combustibles fossiles (pétrole, charbon, gaz naturel), suscite un engouement *médiatique* à la mesure de ses dégâts manifestes. Politiciens, hommes d'affaires, scientifiques lanceurs d'alertes, experts écologistes nous somment de rejoindre leur *union sacrée*, censée nous préserver *durablement* de la catastrophe tout en nous épargnant le sacrifice de ce mode de vie « non négociable », au premier rang duquel se tient fièrement notre consommation d'électricité (celle-ci a triplé en France entre 1973 et 2005², et on en peut mesurer tous les jours les incomparables « bienfaits », s'agissant de notre vie personnelle et sociale).

On sait qu'en France les autorités gaullistes ont entendu trancher cette question de l'électricité, une fois

¹ Au sens propre comme au sens figuré.

² Observatoire de l'énergie,

http://www.industrie.gouv.fr/energie/statisti/se_stats.htm

pour toutes pour ainsi dire³, par l'implantation autoritaire de l'électronucléaire à grande échelle, avec la bénédiction du Parti communiste et de la CGT. Cela n'a pas été sans provoquer au coup par coup des mécontentements et des luttes réelles. Pour des raisons que l'on ne cherchera pas à élucider ici, le parti de la lutte, sur ce terrain comme sur d'autres, a été défait. Aujourd'hui, la contestation anti-nucléaire est presque entièrement accaparée par des organisations écologistes de lobbying raisonnable, acceptable, disposant de moyens financiers aussi *confortables* que leurs mots d'ordre. Ces organisations sont d'autant mieux acceptées qu'elles ont le « bon goût » de proposer des solutions *techniques* de rechange: l'alternative au nucléaire garantie sans réchauffement climatique existe bel et bien, c'est l'éolien industriel. Moins d'uranium, plus de vent. C'est donc sous leurs acclamations que commencent à fleurir de gigantesques centrales éoliennes (les promoteurs et leurs alliés remplacent volontiers ce « centrales », qui évoque un peu trop Tchernobyl, par « fermes », plus illusoirement champêtre).

Ce texte se propose de montrer que l'éolien industriel, quand bien même il constituerait la source d'énergie miraculeuse vantée par l'écologisme – on verra accessoirement qu'il n'en est rien -, n'est jamais que *la poursuite de la société industrielle par d'autres moyens*. Autrement dit, une critique pertinente de l'électricité et de l'énergie en général ne saurait être autre chose que la critique d'une société pour laquelle produire massivement de l'énergie est une nécessité vitale. Le reste n'est qu'illusion : approbation masquée de la situation présente, qu'elle contribue à maintenir dans ses aspects essentiels.

³ Ce n'est pas là un effet de rhétorique : qu'on songe seulement à ces déchets de combustion qui resteront radioactifs pour des dizaines, voire des centaines de milliers d'années, soit une durée *extra-humaine*.

1. DOUCE FRANCE NUCLÉAIRE

Les organisations écologistes anti-nucléaires que l'on vient d'évoquer, c'est-à-dire principalement Greenpeace et le Réseau Sortir du nucléaire, ont l'habitude de prendre appui sur le cauchemar nucléaire pour justifier leur défense de l'éolien industriel. Dans le chapeau du dossier qu'il consacre aux éoliennes sur son site internet⁴, le Réseau Sortir du nucléaire - abrégé Réseau dans la suite de ce texte - annonce la couleur : « *les anti-éoliens [...] sont la plupart du temps des pro-nucléaires mal déguisés* ». On reconnaîtra volontiers qu'en matière de déguisement, le Réseau ne fait pas les choses à moitié : quiconque ayant participé ces dernières années à une manifestation anti-nucléaire aura pu constater que les fantassins du Réseau, en jaune cocu des pieds à la tête, sont particulièrement *bien déguisés*. Mais prenons le Réseau au sérieux : la plupart du temps des pro-nucléaires ? Peut-être, mais pas toujours. Et on le prouvera séance tenante : avant de s'attacher aux pales des éoliennes, on s'arrêtera longuement sur l'atome. Non pour en dresser un tableau complet - la matière est hélas inépuisable - mais pour y voir un peu plus clair.

L'époque actuelle, si peu avare d'informations réellement dramatiques, montre assez que la connaissance des nuisances qui nous assaillent ne conduit pas naturellement à la révolte⁵, mais plus souvent au déni ou à une sorte de passivité accablée. Plusieurs raisons nous portent toutefois à penser, s'agissant précisément du nucléaire, qu'un peu d'information ne sera pas inutile : la question nucléaire, comme toutes les questions techno-scientifiques, est d'une complexité rebutante pour les non-spécialistes, mais pas plus que d'autres. Elle s'en différencie, néanmoins, non seulement par sa charge horridique sans équivalent mais surtout par son caractère absolument *stratégique* pour l'État. Ses dirigeants, par experts interposés, accordent donc un

⁴ Réseau Sortir du nucléaire, *Éoliennes : vent de polémiques*, août 2008. Disponible sur internet : <http://www.sortirdunucleaire.org/> (accueil > s'informer > dossiers thématiques > renouvelables)

⁵ Voir à ce sujet R. Riesel, J. Semprun, *Catastrophisme, administration du désastre et soumission durable*, Encyclopédie des Nuisances, 2008.

soin *tout particulier* au choix et à la préparation des « vérités » officielles servies au public. L'État français, qui a donné au monde d'illustres exemples de ce savoir-faire, occupe en outre une place à part : le nucléaire y est comme chez lui, installé de si longue date et à si haute densité qu'il pourrait presque passer, en particulier auprès des jeunes générations, pour « naturel », du moins aussi naturel que les églises de village. C'est cette possible *naturalisation* qu'il s'agit de battre en brèche, en balayant les divers aspects de l'exploitation électronucléaire française.

Pas de pétrole mais des idées

C'est un De Gaulle enthousiasmé par la frappante efficacité des bombes atomiques larguées sur Hiroshima et Nagasaki qui crée, dès l'automne 1945, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Il le charge de « *développer les capacités nucléaires françaises dans le domaine militaire et civil* »⁶. Nucléaire militaire et nucléaire civil, que de nos jours les spécialistes en *realpolitik* internationale veillent à traiter séparément, se tiennent donc la main dès l'origine (la bombe A et le réacteur nucléaire obéissent au même principe physique de la fission nucléaire : la différence ne porte que sur le degré d'enrichissement du combustible – l'uranium -, qui doit être beaucoup plus élevé dans le cas de la bombe).

Si les premières centrales nucléaires commencent à produire de l'électricité dès la fin des années 50 - elles sont aujourd'hui fermées ou en cours de démantèlement -, c'est surtout avec le plan Messmer de 1974 que le programme nucléaire civil français prend sa dimension massive et totalitaire, aboutissant aujourd'hui à 58 réacteurs en fonctionnement, *mal an mal an*. Ces réacteurs, regroupés en centrales disséminées sur tout le territoire, produisent plus des trois quarts de

⁶ F. Marillier, *EPR : l'impassé nucléaire*, Syllepse, 2008. L'essentiel des données factuelles qui suivent sont tirées de ce livre dont on ne peut nier l'intérêt informatif. L'auteur est membre de Greenpeace, ce qui se ressent douloureusement à la lecture de ses propositions.

l'électricité française, le dernier petit quart étant assuré par l'hydraulique, les centrales thermiques dites classiques (à charbon, gaz naturel ou fioul) et pour une infime partie par les énergies renouvelables autres que l'hydraulique (dont l'éolien).

Le parc électronucléaire français est marqué par sa *surcapacité*. On estime en effet que les centrales fonctionnent à seulement 73% de leur potentiel, ce qui est le plus bas taux dans le monde. Il y a donc trop de réacteurs par rapport à la quantité d'électricité considérée comme « nécessaire » ; et même beaucoup trop, puisque ce taux de fonctionnement permet encore à EDF de réserver pour l'export une part significative de l'électricité qu'elle produit : 90 TWh en 2006, soit l'équivalent de la production de 8 réacteurs EPR⁷.

Toujours au titre de la surcapacité, il faut mentionner que les réacteurs nucléaires, dont les phases de lancement et de mise à l'arrêt sont délicates et le fonctionnement en pointe périlleux, sont très mal adaptés aux pics de consommation (appelés « besoins de pointe »). Ceux-ci interviennent le matin, par exemple, quand tous les « Français qui se lèvent tôt » - et qui y sont bien obligés - allument la lumière ; ou bien encore lors des grands froids, l'hiver, quand tous ces mêmes Français « poussent » leur chauffage électrique. Pour couvrir ces pics, on doit alors solliciter d'autres modes de production : barrages hydroélectriques ou centrales thermiques fortement émettrices de dioxyde de carbone⁸. Relevons au passage que cette nécessité pour le nucléaire d'être complété par l'énergie thermique lors des pics de consommation et relayé par elle dans les périodes d'arrêt des réacteurs (pour raison de maintenance, de rechargement de

⁷ European pressurized reactor : réacteur européen à eau pressurisée, dit de « troisième génération », d'une puissance comprise entre 1500 et 1750 MW. A titre de comparaison, la production électronucléaire totale pour l'année 2006 s'établissait à 428,7 TWh. 1 TWh (térawattheure) = 1 milliard de kilowattheures.

⁸ Ces centrales thermiques ne sont pas forcément françaises : la France, en effet, *importe* de l'électricité – beaucoup moins qu'elle n'en exporte -, principalement d'Allemagne (19 TWh en 2008) où l'électricité est produite à 45 % à partir du charbon (source la plus émettrice de dioxyde de carbone).

combustible ou bien sûr de panne), suffit à anéantir l'argument selon lequel le nucléaire n'aurait aucune incidence sur l'effet de serre⁹.

On peut ajouter enfin que l'industrie nucléaire, à l'instar du serpent qui se mord la queue, consomme une partie de l'électricité qu'elle produit : pour faire fonctionner les centrales nucléaires, d'une part, mais surtout pour enrichir l'uranium qui sert de combustible aux réacteurs: « *L'usine Eurodif d'enrichissement d'uranium d'Areva consomme actuellement l'équivalent de la production de deux à trois réacteurs nucléaires, soit la quasi-totalité de la production du site du Tricastin* »¹⁰.

Ces trois précisions succinctes font à elles seules apparaître une véritable gabegie, dont on pourrait s'étonner. Ce serait méconnaître que le « presque tout électronucléaire » français est bien plus un choix politique, stratégique, que le résultat d'un calcul économique « rationnel »¹¹. Au sein du *ménage à trois* formé par les principaux décisionnaires (l'État et ses déclinaisons institutionnelles, Areva¹², l'exploitant EDF), chacun a comme de juste des intérêts

⁹ En plus de cette contribution « indirecte », il est important de souligner que de l'extraction de l'uranium au transport des déchets, en passant par la construction et le fonctionnement des centrales, *les activités de la filière nucléaire contribuent directement et massivement* à la consommation d'énergies fossiles et donc au réchauffement climatique. Notons aussi que la réciproque est vraie : les canicules et sécheresses imputables au réchauffement climatique compromettent gravement le fonctionnement des centrales implantées à proximité des cours d'eau (soit 70% d'entre elles), les réacteurs devant disposer en permanence de suffisamment d'eau – et d'eau *froide* – pour leur refroidissement.

¹⁰ F. Marillier, *op. cit.*

¹¹ L'exemple le plus éclatant, à cet égard, joignant le délire scientiste à l'escroquerie, est le surgénérateur Superphénix de Creys-Malville, définitivement arrêté en 1998 au terme d'une suite quasiment ininterrompue d'incidents : il aura fonctionné en tout et pour tout 18 mois en 11 ans de mise en service, engendrant un trou de 10 milliards d'euros et d'immenses difficultés de démantèlement.

¹² Holding créé par l'État en 2001 et regroupant Framatome (pour la construction), Cogema (pour l'extraction du minerai et le retraitement des déchets) et CEA industrie. Le capital d'Areva est détenu à 79% par le CEA, lui-même organisme d'État, bien sûr. L'État et EDF sont aussi actionnaires d'Areva. « *Areva est le*

communs avec les deux autres : EDF pousse l'État à financer un maximum de centrales qu'Areva construit, EDF se faisant fort de trouver à *tout prix* des débouchés : d'où les exportations, d'où le développement volontariste du chauffage électrique¹³, dont chaque utilisateur forcé peut constater à quel point il est efficace et bon marché.

Tu n'as rien vu à Olkiluoto

Malgré la surcapacité nucléaire que nous venons de voir, le contexte est franchement à la *relance*, la relance française s'inscrivant elle-même dans une tendance mondiale « favorable », compte tenu des menaces pesant sur le climat et du mensonge savamment entretenu – véritable aubaine pour les nucléocrates de tous les pays - consistant à faire passer l'énergie nucléaire pour une énergie propre du point de vue des gaz à effet de serre¹⁴.

Certes, le *superphénix* actuellement à la tête de l'État français se démène ostensiblement dans le sens de la relance, mais cette agitation ne doit pas égarer : il y a en effet une fascinante *continuité* de l'État depuis plus de 50 ans dans le secteur - et pas seulement dans ce secteur -, par-delà les « clivages politiques » ou ce qui en tient lieu. L'EPR¹⁵, par exemple, est dans les cartons d'EDF depuis la fin des années 80, et il a suivi son bonhomme de chemin, au gré des alternances de *la même chose*, des consultations factices du public, et malgré les protestations, jusqu'au décret de 2007 autorisant EDF à faire construire un EPR sur le site de Flamanville.

leader mondial de l'industrie nucléaire et possède tous les métiers, de la mine d'uranium au traitement des déchets nucléaires », F. Marillier, *op.cit.*

¹³ Comme on peut le voir sur le site de l'Observatoire de l'énergie, la part de l'électricité dans le chauffage domestique a été multipliée par 9 entre 1973 et 2002. Ce chauffage électrique représente en outre 30% de la consommation électrique domestique (cf. B. et R. Belbeoch, *Sortir du nucléaire, c'est possible : avant la catastrophe*, L'Esprit Frappeur, 1998).

¹⁴ Voir note 9.

¹⁵ Voir note 7.

Que dire en quelques mots de ce fameux EPR ? Présenté abusivement comme un réacteur de « nouvelle génération » – il utilise la *même technologie de base* que tous les réacteurs installés en France entre les années 70 et 90 –, il est réputé plus sûr et plus économe que ses prédécesseurs. Les seules certitudes à cet égard sont les suivantes : premièrement, l'EPR sera le plus puissant des réacteurs français jamais construits. Deuxièmement, s'agissant des modifications relatives à la « sûreté » - sans même parler des déchets¹⁶ -, ce sera, comme à l'accoutumée, le saut dans l'inconnu : *on verra à l'usage*. La construction de ce rassurant mastodonte n'en a pas moins débuté en Normandie, avec une connexion au réseau prévue en 2012. Cette date reste cependant toute théorique si l'on en juge par le prototype de l'EPR, toujours en cours de construction en Finlande. Le chantier d'Olkiluoto a pris un tel retard, suite aux multiples défauts constatés, que l'exploitant local d'électricité a été obligé de faire construire en toute hâte une centrale *thermique* à fioul pour compenser le manque potentiel d'électricité en 2009¹⁷.

L'EPR de Flamanville viendra en tout cas accroître une surcapacité déjà exorbitante. En 1998, Bella et Roger Belbeoch prévoyaient que le projet d'EPR « *pourrait être mis en avant, non par une nécessité économique de production électrique impossible à justifier, mais au titre de réacteur de démonstration en vue d'exportations éventuelles ou [...] pour renouveler le parc nucléaire. En somme, on ne serait pas dans une vision économiste à court terme, il s'agirait d'une simple vitrine préparant l'avenir* »¹⁸. La nécessité de redorer une « vitrine » singulièrement mise à mal par le fiasco finlandais ne suffit sans doute pas à expliquer le lancement du

¹⁶ Greenpeace évoque d'ores et déjà des déchets sept fois plus radioactifs : « *le fonctionnement de l'EPR prévoit que le combustible nucléaire reste beaucoup plus longtemps dans le réacteur, ce qui implique une usure (« burn-up) et donc une radioactivité bien plus importante que dans les réacteurs actuels* ». Voir www.greenpeace.org

¹⁷ Initialement annoncée pour 2009, la mise en service de l'EPR a été repoussée à 2012.

¹⁸ B. et R. Belbeoch, *op. cit.*

deuxième EPR français, annoncé par le gouvernement à l'été 2008 et confirmé en janvier 2009. D'autant qu'il ne s'agit pas de s'arrêter là, si l'on en croit le très officiel Rapport au Parlement de la programmation pluriannuelle des investissements de 2006, pour lequel seule « *la réalisation de 4 EPR permettrait un équilibre de l'option nucléaire par rapport à l'option gaz.* »¹⁹. Aussi extravagant que cela puisse paraître, le renouvellement du parc nucléaire français est à l'ordre du jour, et même présenté comme un besoin impérieux²⁰. Areva s'active en ce sens et prépare d'ores et déjà, en partenariat avec Mitsubishi, le successeur de l'EPR, d'une puissance moindre et « *[produisant] moins de déchets nucléaires que l'actuel réacteur de 3e génération EPR* »²¹. C'est Anne Lauvergeon elle-même, PDG d'Areva, qui mange ainsi le morceau. Quelle que soit la « gloire » de cet EPR apparemment déjà dépassé, les réacteurs nucléaires ont de beaux jours devant eux (et nous autant de mauvais).

Avant le troisième EPR - vraisemblablement confié à GDF-Suez, à la faveur de la « libéralisation » européenne du marché de l'électricité -, le deuxième EPR, un temps prévu pour Chooz dans les Ardennes (théâtre d'une lutte anti-nucléaire vaincue par *les chars d'assaut* au début des années 80, et peut-être écarté pour cette raison) sera implanté dans un site déjà pourvu en matière nucléaire : Penly, en Seine-Maritime. Tout comme le choix de Flamanville il y a quelques années, celui de Penly aujourd'hui ne doit bien entendu rien au hasard. C'est justement parce qu'elles possèdent *déjà* des réacteurs nucléaires que ces communes sont pressenties pour en recevoir le dernier avatar. EDF escompte logiquement que des populations coexistant bon gré mal gré avec le nucléaire depuis des années seront moins enclines que d'autres à refuser un nouveau fait accompli.

¹⁹ Cité par F. Marillier, *op. cit.*

²⁰ A vrai dire, EDF joue astucieusement sur deux tableaux car à côté des EPR en construction ou en projet, elle se propose de rafistoler autant que faire se peut 34 des 58 réacteurs existants – les plus anciens – de sorte qu'ils durent au-delà des 30 ans prévus à l'origine, jusqu'à 40 et même 60 ans. Cf. « Centrales nucléaires françaises : pourvu qu'elles durent... », *Science et Vie*, septembre 2008.

²¹ Cité par Marillier, *op. cit.*

Quant aux autorités locales, elles se cantonnent à l'horizon économique généralement reconnu comme le seul qui vaille (a fortiori dans le contexte actuel de « crise ») et se mettent en quatre pour accueillir cette « manne », qui fait plus sûrement croître la *radioactivité* que l'activité économique locale.

Dans l'immédiat, c'est donc Flamanville. Ce premier EPR français, outre les dégâts purement radioactifs qui lui sont propres, va produire des dégâts industriels « collatéraux », dans la mesure où il doit être connecté au réseau électrique. C'est à ce stade qu'intervient un autre acteur important de l'électronucléaire : RTE (Réseau de transport d'électricité). Cette filiale d'EDF, créée en 2000 pour assurer le fonctionnement, l'entretien et le développement du réseau public de transport d'électricité, va mettre en place une nouvelle ligne à très haute tension (THT) reliant le Cotentin au Maine. Les chiffres ne laissent aucun doute quant à *l'artillerie lourde* mise en œuvre : 150 km de lignes à 400 000 volts (qui viendront s'ajouter aux 21 000 km de lignes THT déjà pendues sur le territoire français), construction de 300 à 500 pylônes de 50 mètres de haut, avec une emprise au sol de 60 mètres carrés pour chacun d'eux, le long d'un couloir de 40 km de large²². L'électricité produite par l'EPR a vocation à alimenter les lignes du TGV – très grosses consommatrices d'électricité -, reliant Paris à Rennes, puis Brest et Quimper.

Mourir en mauvaise santé

Ces lignes THT ne sont pas sans créer, évidemment, un certain nombre de nuisances : outre la mise à sac des paysages qui ont la malchance de se trouver sur le tracé, elles provoquent des champs magnétiques néfastes à la santé des élevages qui paissent en-dessous²³

²² L'année 2008 a été marquée par un autre gigantesque projet de ligne THT : en Catalogne, afin de relier la France à l'Espagne, en passant donc par les Pyrénées.

²³ Si le caractère néfaste de ces THT n'est guère reconnu par la médecine, il l'a été récemment par les tribunaux, il faut le signaler au passage : le tribunal de grande instance de Tulle a en effet condamné RTE, le 28 octobre dernier, à verser

et à celle des populations vivant à proximité. Les effets cancérigènes de ces champs magnétiques, peu connus car peu étudiés²⁴ – on devine pourquoi –, viennent enrichir l'imposant tableau de chasse cancérigène de l'industrie nucléaire²⁵. C'est toute la filière nucléaire - de l'extraction du minerai à la pseudo-prise en charge des déchets - qui a des effets délétères, tant sur les travailleurs du nucléaire que sur les populations riveraines des sites de production. On peut passer quelques activités en revue, sans prétendre à l'exhaustivité :

- extraction de l'uranium : le contexte de relance ainsi que les tensions sur l'offre²⁶ poussent Cogema-Areva à multiplier les prospections et à exploiter à marche forcée les mines disponibles. Des principaux pays producteurs (Canada, Australie, Kazakhstan, Niger, etc.), c'est évidemment le Niger, moins regardant que les autres sur les conditions de travail et les pollutions²⁷, qui rencontre la faveur d'Areva. Un reportage dans la mine Arlit, détenue en majorité par des compagnies françaises (dont la Cogema-Areva), s'en est fait l'écho : « *Des gamins de quinze et seize ans se font irradier dans les mines sous contrôle français au Niger. Il n'y a quasiment aucune protection contre l'inhalation de gaz radon. [...] Il va de soi que les*

environ 400 000 euros de dommages et intérêts à un éleveur pour le préjudice « direct, matériel et certain » subi par ses bêtes. Voir *Le Monde*, 3 décembre 2008.

²⁴ Précisons que l'enfouissement de ces lignes, fréquemment proposé aux populations réticentes et aux demi-contestataires en guise de compromis, est un bien maigre lot de consolation : s'il évite sans doute l'enlaidissement des paysages, il n'a par contre aucun effet bénéfique sur les champs magnétiques (les lignes disposées parallèlement dans le sol créeraient même des champs magnétiques plus importants que les lignes aériennes suspendues en triangle).

²⁵ Voir par exemple G. Barbier, A. Farrachi, *La société cancérigène*, Seuil, 2007.

²⁶ « *La demande actuelle n'est satisfaite qu'à 60% par de l'uranium récemment extrait. Le reste provient de stocks civils et militaires qui s'épuiseront vers 2015* ». Cf. « Centrales nucléaires françaises, pourvu qu'elles durent... », *op. cit.* On peut aussi se reporter au long article d'Emmanuel Broto, « Panne sèche pour les centrales ? », *La Décroissance*, n°46, février 2008.

²⁷ Le Niger est l'un des pays les plus pauvres du monde, avec un taux de pauvreté de 62 % et un « indicateur de développement humain » - indicateur technocratique défini par les Nations Unies, mais en l'occurrence assez éloquent - le situant au 174e rang sur les 177 pays recensés.

*Français n'informent pas les indigènes [presque exclusivement des nomades Touaregs] qu'ils travaillent dans les mines les plus dangereuses du monde ».*²⁸

- rejets radioactifs résultant du fonctionnement « normal » ou « anormal »²⁹ des sites nucléaires : les incidents les plus divers, dévoilés ou non, s'y succèdent tout au long de l'année. Le dernier ayant fait quelque bruit sur les ondes est survenu sur le site du Tricastin, en juillet dernier. Si la pollution principale générée par les centrales est de nature radioactive, elle ne doit pourtant pas occulter les pollutions thermiques (perturbation vitale des cours d'eau par les rejets d'eau chaude) et chimiques (rejets de sulfate dans les cours d'eau suite à l'utilisation d'acide sulfurique dans les circuits, par exemple).

Bien sûr, ces incidents et cet empoisonnement réguliers n'excluent aucunement le risque d'une catastrophe majeure, surtout dans un pays truffé de réacteurs tel que la France : EDF, par la voix de son inspecteur général pour la sûreté et la sécurité nucléaire, en convenait en 1988, peu de temps après Tchernobyl : « *nous faisons tout ce que nous pouvons pour prévenir l'accident grave, nous espérons ne pas en avoir, mais nous ne pouvons garantir qu'il ne se produira pas. On ne peut exclure que dans les dix ou vingt ans à venir un accident civil se produise dans l'une de nos installations* »³⁰. Et si ce n'est pas en France, ce peut être n'importe où en Europe

²⁸ B. Belbéoch, « Un scandale nommé COGEMA : l'uranium, le nucléaire et l'indépendance énergétique française », *Lettre d'information du comité Stop Nogent-sur-Seine*, n°95, novembre-décembre 2002. Disponible sur internet : http://www.dissident-media.org/stop_nogent/

²⁹ Il n'y a pas de différence *de nature* entre un fonctionnement « normal », qui rejette de la radioactivité *dans les limites* de l'autorisation définie par l'État sur les conseils des experts nucléocrates de l'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire), et un fonctionnement « anormal » qui en rejette davantage. Rappelons que la Commission internationale de protection radiologique (CIPR), en théorie indépendante mais en pratique bienveillante envers le nucléaire, reconnaît qu'il n'y a pas d'innocuité en matière de radiations : toute dose comporte des risques.

³⁰ Cité par B. et R. Belbeoch, *op.cit.*

(Finlande, Angleterre, Espagne, Russie, etc.) ou dans le monde (États-Unis, Japon, Chine, etc.).

- opérations de retraitement des déchets : l'uranium appauvri provenant de l'enrichissement de l'uranium, tout comme le centième de plutonium extrait à grands frais radioactifs par la Cogema des combustibles irradiés issus des réacteurs, trouvent des débouchés naturels dans les explosifs militaires (plutôt mauvais pour la santé en règle générale...). Cela dit, le marché des obus à uranium et des bombes atomiques n'a pas encore un dynamisme susceptible d'éponger les quantités produites : un stock de plutonium équivalent à 6000 bombes nucléaires³¹ attend patiemment son tour à La Hague³². Mais les nucléocrates ne sont jamais à court d'idées calamiteuses : une pincée de plutonium ajoutée à de l'uranium enrichi permet en effet d'obtenir une variété de combustible appelée MOX, dont l'utilisation dans les réacteurs idoines présente l'intéressante particularité d'être encore plus polluante que celle de l'uranium dans les réacteurs nucléaires « classiques ».

Cette sinistre parodie de recyclage réussit donc la prouesse, dans ses diverses applications, de ne réemployer les déchets que pour créer à l'arrivée une dangerosité encore plus importante.

- enfouissement des déchets à vie longue : maintenant qu'il est formellement interdit de les jeter à la mer, on se propose de les enfouir définitivement dans le sous-sol, à quelques centaines de mètres de profondeur. Il s'agit donc *de croire* que durant les quelques *dizaines de milliers d'années* à venir³³, les conteneurs resteront suffisamment étanches et ne contamineront pas trop les eaux souterraines, que la géologie ne nous jouera pas un mauvais tour en ramenant de la radioactivité à la surface, etc. L'inconvénient de cette *religion* nucléaire, c'est qu'elle devient réalité : l'Agence Nationale

³¹ Marillier, *op.cit.*

³² « *L'usine de retraitement de La Hague est en passe d'être saturée et sa capacité est loin d'être suffisante pour retraiter les cœurs usés des réacteurs français (les contrats étrangers sont prioritaires)* ». B. et R. Belbeoch, *op. cit.* La situation ne s'est évidemment pas « améliorée » depuis 1998, date de parution du livre.

³³ Le plutonium 239 cesse d'être radioactif au bout de 240 000 ans.

pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) a ainsi lancé en juin 2008 la procédure de recherche d'un site d'enfouissement pour les déchets dits de faible activité, en privilégiant bien sûr les communes de la région Nord-Est, économiquement sinistrées et moins susceptibles de refuser un tel « cadeau ».³⁴

En France, le nombre de nouveaux cas de cancers par an a augmenté de 63 % entre 1980 et 2000³⁵. Si l'on met à part le cas des travailleurs de l'industrie nucléaire³⁶ et celui du cancer de la thyroïde, toujours radio-induit, il est impossible d'évaluer, dans un environnement aussi diversement empoisonné que le nôtre (notamment par les milliers de toxiques chimiques présents dans, l'air, l'eau, les aliments ou les médicaments), la contribution spécifique de la radioactivité à ce fabuleux résultat. Quoi qu'il en soit, que les enfants de sexe masculin qui naissent aujourd'hui, et dont il est dit officiellement qu'un sur deux aura un cancer au cours de sa vie³⁷, se rassurent : le nucléaire *médical* viendra, tout naturellement, réparer *provisoirement*³⁸ certains des dégâts occasionnés par l'industrie nucléaire, ou par l'industrie en général.

³⁴ Les premières consultations municipales ne sont toutefois pas très encourageantes pour les autorités nucléaires, les habitants et les élus locaux vendant chèrement leur peau. Si par aventure aucun site n'était trouvé par ce moyen, on rangerait les gesticulations démocratiques au placard et le préfet « trancherait », bien évidemment.

³⁵ Barbier, Farrachi, *op.cit.*

³⁶ Ce sont de plus en plus des travailleurs intérimaires : « *bien moins coûteux que les personnels EDF, la précarité de leur emploi [les rend] vulnérables et faciles à irradier* ». B. et R. Belbeoch, *op.cit.* Tout bénéfique pour le capitalisme nucléaire...

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Quand il ne précipite pas au contraire les patients dans la tombe. Entre autres « incidents », on peut signaler 5 morts à Epinal du fait de surexpositions aux rayonnements consécutives à une erreur de saisie informatique. Voir « Médecine nucléaire et culture de sûreté », *Le Monde*, 5 juillet 2007

« Sortir du nucléaire » et rester dans la société qui le produit

De toutes ces calamités que nous avons partiellement mises en évidence³⁹, de tous ces dangers rapidement esquissés, Greenpeace et le Réseau conviennent, rendent compte, jouant par là même un rôle d'agence de presse spécialisée qui peut s'avérer utile. Mais aussi bien le Réseau que Greenpeace récusent, au nom de la rationalité économique et de la rationalité écologique, voire de la modernité, la réalité de la relance actuelle : le nucléaire est une « *énergie archaïque* »⁴⁰, le nucléaire est trop dangereux, le nucléaire est un gouffre financier, les réserves d'uranium s'amenuisent, il n'y a *donc* aucune chance pour que les États se lancent ou se relancent à corps perdu dans cette aventure. L'obstination française en la matière n'est qu'une incompréhensible aberration, qui ne saurait perdurer.

Les citoyennistes veulent ignorer que d'autres considérations élémentaires *incitent* au contraire les États à (re-)prendre le parti du nucléaire : les « nécessités » militaires, d'abord, dont rien n'annonce la fin prochaine (le marché international serait même plutôt « porteur ») ; la guerre mondiale officiellement déclarée aux

³⁹ Le projet ITER (International Thermonuclear Experimental Reactor), comme concentré de la pire mégalomanie atomico-scientiste, aurait mérité à lui seul un examen détaillé. Ce réacteur expérimental, dont la construction à Cadarache devrait être terminée en 2018, se propose de produire pendant quelques minutes de l'énergie par *fusion* nucléaire, à partir de gaz radioactifs tels que le tritium et le deutérium. Précision intéressante : « *pour démarrer la moindre expérience de 5 secondes, le monstre aura besoin de 1200 MW d'origine nucléaire* », soit la puissance entière d'un réacteur nucléaire du Tricastin. Cf. Collectif contre la société nucléaire, *Le Grenelle et son environnement : notes sur l'écologisme d'État et le capitalisme vert*, 2008. La boucle est ainsi bouclée, puisqu'il faut de l'énergie nucléaire... pour produire de l'énergie nucléaire. Les applications industrielles de ce procédé de fusion, évidemment dangereux, sont on ne peut plus hypothétiques. Mais l'existence même d'une telle recherche est *déjà* une catastrophe.

⁴⁰ C'est au Réseau que l'on doit cette perle. Cf. *Éoliennes : vent de polémiques*, *op. cit.*

émissions de dioxyde de carbone, ensuite : partout où il n'est pas politiquement souhaitable d'imposer une décision sans y mettre au préalable un minimum de formes, les gouvernements ont beau jeu de *présenter* l'électronucléaire comme l'atout maître permettant d'assurer ou de maintenir le « confort » du plus grand nombre sans aggraver l'effet de serre et le réchauffement climatique. Prouver *scientifiquement* que cet argument ne tient pas la route, c'est là tout le fonds de commerce des bureaux d'études citoyennistes. Or, la scientificité importe peu au pouvoir politique moderne, qui cherche moins à agir « rationnellement » et à convaincre ses spectateurs qu'à occuper le terrain, entretenir la soumission, dissuader la violente contradiction.

Pousser l'anti-nucléarisme jusqu'à la critique de la politique et de l'État, c'est certes beaucoup demander à des associations dont la complaisance envers les instances « représentatives » et la libido cogestionnaire sont assez claires : Greenpeace, qui est allée se déculotter avec joie au Grenelle de l'environnement⁴¹, n'en fait même pas mystère. C'est en apparence moins vrai pour le Réseau, qui n'a finalement pas participé au Grenelle mais au tout aussi ridicule quoique plus anodin Contre-Grenelle de l'environnement (organisé à l'initiative de *La Décroissance*, « le journal de la joie de vivre » dans la fausse conscience)⁴². Plus « de gauche » que Greenpeace, plus hétérogène aussi, le Réseau adopte volontiers une *posture* plus contestataire. Mais s'il n'hésite pas à relever gaillardement, dans ses

⁴¹ Il ne fallait pas être grand clerc pour deviner que ce Grenelle, dont l'un des préalables voulait qu'on n'y parlât pas de nucléaire, servirait justement à en entériner la relance, en échange de quelques os écologiques à ronger. Ce que confirme à mots à peine couverts l'un des conseillers préférés de la tyrannie contemporaine, Alain Minc : « *Le Grenelle de l'environnement a permis en contrepartie de mesures pro-environnement de valider le choix collectif du nucléaire* ». Cité par *La Décroissance*, n° 57, mars 2009.

⁴² La table a été remise en mai 2009 pour un Contre-Grenelle 2, qui s'attaquait cette fois-ci au capitalisme vert. Sans doute l'occasion d'un nouvel exercice de communication unilatérale, le public étant invité à recevoir, dans le silence et la discipline (et pour 3 euros seulement), les lumières d'une brochette de spécialistes de la contestation douce.

publications, les manifestations les plus voyantes de la manipulation nucléariste d'État, on ne saurait attendre des prodiges de radicalité anti-autoritaire de la part d'une organisation qui, en 2005, a réclamé et obtenu du « Ministère de l'écologie et du développement durable » l'agrément d'association pour la protection de l'environnement⁴³ (et les subventions qui vont avec ?).

Ce que le citoyennisme, en somme, a intérêt à occulter – même si le Réseau en aperçoit quelques lueurs -, c'est la pertinence du concept de *société nucléaire* : c'est-à-dire en quoi le nucléaire façonne un certain type de société, et quel genre de bénéfice en tire l'État qui la dirige. Ainsi, un propos sensé tel que « *par sa dangerosité et la centralité qu'il nécessite, par la culture de sûreté qu'il crée (...), le nucléaire, loin d'être un simple choix technologique, est partie intégrante des dispositifs de contrôle global de la planète* »⁴⁴ sera vraisemblablement pris pour un accès de paranoïa par un militant citoyenniste lambda.

L'ampleur de ce décalage apparaît de façon criante sur la question de la gestion des catastrophes nucléaires. Parallèlement aux effarants programmes d'après catastrophe élaborés par le CEPN⁴⁵ à partir des « retours d'expérience » de Tchernobyl, et visant à enseigner aux populations comment ne pas mourir tout de suite en milieu radioactif⁴⁶, on a vu se multiplier, en France, les exercices

⁴³ Les sceptiques ou les inquiets pourront se procurer sur le site internet du Réseau la copie du décret paru au Journal Officiel.

⁴⁴ *Bulletin de la Coordination contre la société nucléaire*, n°2, printemps 2007.

⁴⁵ Centre d'étude sur l'évaluation de la protection dans le domaine nucléaire. Association composée de la fine fleur de l'expertise nucléariste, issue du CEA, d'EDF, d'Areva, etc. Le CEPN coordonne le projet SAGE (stratégies pour une culture de protection radiologique pratique en Europe en cas de contamination radioactive suite à un accident nucléaire).

⁴⁶ « *Nous devons utiliser la triste expérience de Tchernobyl pour que les autorités occidentales disposent de mesures à prendre en cas d'accident* ». Ce n'est pas un cynique technocrate français qui le dit, mais le savant Vassili Nesterenko, récemment disparu, qui après avoir connu de près le désastre de Tchernobyl avait cru bon de participer au projet SAGE. Cf. « La vie contaminée : mode d'emploi », *Libération*, 15 mars 2005.

préparatoires : à proximité des centrales, dans les stations de RER, un peu partout, la *mobilisation générale* de l'armée, de la protection civile, des services de secours et de santé est régulièrement requise pour mettre en scène et bien sûr résoudre – le spectacle finit *bien*, immanquablement – des situations d'accidents nucléaires. Le seul intérêt réel de ces simulacres – on ne saurait se préparer *vraiment* à une catastrophe nucléaire⁴⁷, à supposer qu'on le souhaite - est de montrer que l'État constitue le seul recours à la peur qu'il suscite lui-même : il s'occupe *de tout*, il est *nécessaire*.

Face à cette exaltante perspective, Greenpeace, par l'intermédiaire de Frédéric Marillier, tient des propos qui peuvent paraître ahurissants : « *la rapidité de la mise en place dépend du niveau de préparation des services de l'État et des populations. Aujourd'hui, ce niveau est très faible, et totalement inexistant au-delà de 10 km des centrales* »⁴⁸. Il faut donc rebaptiser Greenpeace, car la « paix verte » proclamée à grand renfort de *happenings* médiatiques cède facilement la place à une plus pragmatique « guerre kaki ». Marillier aime les ambiances d'état d'urgence, il en veut davantage : plus d'entraînement, plus de distributions de pastilles d'iode, plus de médecine de catastrophe, plus de protection de l'appareil d'État. En cela il rejoint entièrement le nucléocrate Jacques Lochard, directeur du CEPN déjà évoqué, qui confère logiquement à la préparation le même caractère inéluctable qu'à l'accident nucléaire : « *Il faut se préparer au cas où il y aurait un gros pépin* ».

Mais à bien y réfléchir ce n'est pas ahurissant : pour Marillier, il faut se préparer à la catastrophe nucléaire qui *pourrait arriver*. Ce qu'il ne veut pas voir, par-delà la probabilité effectivement élevée de ce « gros pépin », c'est qu'une catastrophe connexe est *déjà là*, sous nos yeux. Cette catastrophe, c'est la société industrielle *achevée* par l'accident nucléaire en suspens : une organisation bureaucratique de la production et de l'existence – du moins de ce qu'il en reste - qui

⁴⁷ La seule parade efficace et conséquente au risque nucléaire serait évidemment d'en exiger l'arrêt *immédiat*.

⁴⁸ F. Marillier, *op.cit.*

implique le centralisme, le contrôle, l'embrigadement volontaire, l'omniprésence de pouvoirs publics qui *sous-traitent* à des pseudo-contradicteurs la dénonciation « constructive », experte et paisible de dangers qu'ils n'entendent plus nier mais « gérer ». Cette dénonciation, qui au fond ne réclame rien d'autre qu'un contrôle accru, l'obtient, et renforce par là même les pouvoirs qui l'organisent. A l'encontre de ce « choix de société », on en soutiendra résolument un autre : même s'il n'y avait *aucune* centrale nucléaire sur le territoire français, la critique en actes de la domination qui a oublié de les construire n'en serait pas moins nécessaire et urgente.

Loin de désirer un possible au-delà de la société industrielle et de l'État, Greenpeace et le Réseau se font un plaisir de suggérer des alternatives *compatibles* avec l'aberration existante : sortie du nucléaire étalée dans le temps – comme s'il en restait –, économies d'énergie pour changer dans la continuité et cerise sur le gâteau : l'éolien industriel pour l'électricité.

2. LE SENS DU VENT

De toutes les énergies renouvelables plus ou moins « pittoresques » actuellement à la disposition du capitalisme électrique, c'est l'énergie éolienne qui rencontre le plus de succès⁴⁹ : auprès des pouvoirs politiques et économiques qui la vendent, des écologistes qui la réclament, des électeurs « concernés » qui ne demandent pas mieux - comme toujours - que d'y *croire*. Utilisant le vent pour produire de l'électricité, les éoliennes véhiculent une image

⁴⁹ Compte non tenu, bien sûr, de l'énergie hydroélectrique (68 TWh en 2008). Les autres énergies renouvelables, (biomasse, biogaz, géothermie, photovoltaïque, etc.) sont à l'état embryonnaire et représentent au total 4 TWh. Voir RTE, *Le bilan électrique français 2008 : dossier de presse*, 14 janvier 2009. Disponible sur internet : www.rte-france.com

de respect de l'environnement particulièrement opportune à l'heure du « développement durable » et de la réduction *officiellement annoncée* de la consommation d'énergies fossiles.

Comparée à l'infamante énergie nucléaire, l'énergie éolienne pourrait facilement passer pour un acceptable moindre mal. Du strict point de vue de la pollution, par exemple, cela ne fait guère de doute. Pour autant, il ne faudrait *surtout pas en rester là* : l'électricité éolienne est une superstition toute neuve qu'il s'agit de prendre au sérieux et de démonter au plus vite, non seulement pour ce qu'elle est mais plus encore pour ce qu'elle *couvre* : les entrailles putrides de la société industrielle, dont elle émane comme le reste.

Il nous faut préciser d'emblée que le *principe* physique de l'éolien, vieux comme le monde et longtemps employé pour produire localement de l'énergie mécanique, ne nous semble évidemment pas critiquable. Contrairement à ce que pourrait suggérer le titre de cette brochure, nous n'avons rien à reprocher au vent, pas plus que nous ne contestons les mérites variés, et pourquoi pas énergétiques, de l'eau ou du soleil. Lorsqu'il sera ici question de l'éolien, il faudra entendre l'éolien *industriel*, qui lui nous semble digne d'être combattu. Après la longue critique du nucléaire que l'on vient de faire, il va sans dire que ce combat contre l'éolien n'est pas mené à partir d'une position pro-nucléaire. Il ne s'agit pas, non plus, de le cantonner aux limites étroites de la contre-expertise de type citoyeniste, ce qui ne reviendrait qu'à contre-expertiser les contre-experts.... Cela étant, il nous semble important de *mettre un pied* dans les aspects techniques de l'éolien : parce que ceux-ci sont mal connus et parce que ses promoteurs (politiciens, industriels, experts « contestataires » ou non) ne manquent aucune occasion de recourir au pouvoir aveuglant du chiffre quand cela les arrange. Il faut donc être « armé » sur ce terrain *aussi*, sans jamais oublier qu'il est secondaire. Cette discussion technique faite, on pourra en effet s'atteler à l'essentiel : l'idéologie citoyeniste de l'éolien.

De quoi l'éolien est-il capable ?

« Une éolienne est une machine permettant de convertir l'énergie cinétique du vent en énergie mécanique. »⁵⁰ L'énergie mécanique produite par la rotation des pales peut servir à pomper de l'eau, par exemple. Mais cette énergie mécanique peut à son tour être transformée, par le biais d'un générateur, en énergie électrique : on qualifie alors l'éolienne d'aérogénérateur.

S'agissant de la production d'électricité - c'est uniquement cette application qui nous intéresse en l'occurrence -, deux cas se présentent : soit l'électricité est produite et consommée localement par des particuliers, des exploitants agricoles, des entreprises, etc. ; soit l'électricité produite - à partir de machines beaucoup plus puissantes - est injectée sur le réseau électrique au même titre que l'électricité d'origine nucléaire, thermique, hydraulique, etc. C'est ce que l'on appelle le grand éolien, autrement dit l'éolien industriel.

Les éoliennes industrielles dont il va être ici question n'ont plus rien des rustiques moulins à vent d'antan : d'une hauteur voisine de 150 mètres pour les plus grandes, leurs pales peuvent mesurer 30 mètres de diamètre. Elles disposent d'une puissance⁵¹ maximale nominale comprise entre 1 et 5 MW (mégawatts). Celles de 5 MW sont pour l'instant implantées en mer⁵². A titre de comparaison, la puissance des réacteurs nucléaires utilisés en France s'échelonne grosso modo entre 900 et 1 300 MW (jusqu'à 1 650 MW pour le futur

⁵⁰ ADEME, *Éolien : présentation*. Disponible sur internet : www.ademe.fr. L'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) est l'institution technocratique chargée de la promotion des énergies renouvelables en France, de l'éolien en particulier.

⁵¹ La puissance correspond à la quantité d'énergie par unité de temps fournie par un système à un autre système.

⁵² Si aucun parc éolien maritime n'est pour l'instant installé en France, *on en parle* : Borloo a ainsi demandé aux préfets des départements côtiers de transmettre leurs éventuels « documents de planification » d'ici le 15 septembre 2009.

EPR de Flamanville), celle des centrales thermiques à énergies fossiles entre 120 et 700 MW⁵³.

La France compte aujourd'hui un peu plus de 2 000 éoliennes terrestres d'une puissance comprise entre 1 et 3 MW, regroupées en « fermes » et couplées au réseau électrique. La puissance totale installée de l'éolien français s'élève à 3 300 MW en 2008⁵⁴. L'Observatoire de l'énergie, émanation du Ministère de l'Industrie, notait un « *accroissement modéré* » de 787 MW en 2007⁵⁵. RTE nous indique plus favorablement que « *l'essor de l'énergie éolienne s'est poursuivi en 2008* » (1 000 MW supplémentaires).

Il y a pourtant une question d'échelle à garder en tête : 3 300 MW de puissance éolienne, c'est près de vingt fois moins que la monstrueuse puissance nucléaire installée à l'heure actuelle (63 000 MW). Cet écart considérable se retrouve sans surprise dans les quantités d'électricité produites : sur les quelque 549 TWh (térawattheures) d'électricité produite en 2008, l'électronucléaire en a produit 418, l'éolien industriel pas plus de 5,6⁵⁶ (4,0 en 2007). Un rapport de 1 à 75, marge de développement formidable diront les militants anti-nucléaires *dans le vent* !

Il y a « malheureusement » un caillou dans la chaussure pro-éolienne : l'intermittence du vent. Or, les éoliennes ne fonctionnent que lorsqu'il y a du vent : ni trop (elles s'arrêtent à partir de 90 km/h), ni trop peu (elles démarrent à partir de 10-15 km/h), et d'autant mieux si les vents sont à la fois fréquents et réguliers. S'il est sûr que la source d'énergie « vent » ne présente en tant que telle aucun danger sanitaire (compte non tenu des tempêtes et des toxiques divers présents dans l'air que le vent brasse...), elle est beaucoup plus incertaine que les combustibles « classiques » comme le charbon ou l'uranium en termes de production électrique. C'est là tout le problème de ce que l'on appelle le *facteur de capacité*, ou encore le

⁵³ <http://www.edf.com/html/panorama/production/thermique/france.html>

⁵⁴ *Le bilan électrique français 2008*

⁵⁵ Observatoire de l'énergie, *op.cit.*

⁵⁶ *Le bilan électrique français 2008*

facteur de charge. Cette question est un peu âpre, mais il est nécessaire de bien l'appréhender pour ne pas se laisser « embobiner » : c'est en effet là que se trouve le *coin pourri* de la technologie des éoliennes, ce que ne nient d'ailleurs pas le Réseau et les organisations écologistes, qui tout en en convenant ne s'y attardent pas trop.

Le facteur de capacité ou facteur de charge ne doit pas être confondu avec le *rendement*, lequel représente le rapport entre l'énergie finale d'un processus et l'énergie dépensée pour l'obtenir⁵⁷. Le facteur de capacité peut être vu comme le rapport, exprimé en pourcentage, entre la production d'électricité annuelle d'une installation et la quantité *maximale* d'électricité qui aurait pu être produite pendant un an compte tenu de la puissance théorique de cette installation. L'exemple de la France éclairera les choses : la production d'électricité du parc éolien français au cours de l'année 2008 a été de 5,6 TWh (térawattheures), soit 5 600 000 MWh (mégawattheures), à partir de 3 300 MW (mégawatts) de puissance éolienne installée. Une année se composant de 8 760 heures (365 jours de 24 heures), le facteur de capacité de la filière éolienne en 2008 se détermine comme suit :

$$5\,600\,000\text{ MWh} / (3\,300\text{ MW} \times 8\,760\text{ h}) = 19\%^{58}$$

Que signifie ce chiffre ? Il signifie simplement que sur année, l'éolien terrestre français tourne *en moyenne* à environ 20% de sa puissance maximale⁵⁹. Cela n'exclut pas qu'il puisse fonctionner, à l'occasion (quelques jours dans l'année, dans des conditions de vent particulièrement favorables) à 100 % de sa puissance maximale. On

⁵⁷ Un réacteur nucléaire, par exemple, a un rendement énergétique voisin de 33 %, c'est-à-dire que les deux tiers de la chaleur qu'il produit ne sont pas transformés en électricité et sont dispersés dans la nature (d'où la pollution thermique des rivières que l'on a mentionnée). Cf. F. Marillier, *op. cit.*

⁵⁸ Le dossier de presse RTE, avec ces mêmes chiffres de départ, trouve assez mystérieusement un facteur de capacité de 23%. L'ordre de grandeur, cela dit, est le même.

⁵⁹ Le facteur de charge oscille ordinairement entre 20% et 40%, selon les pays. Le Réseau l'évalue sur son site à 30 %. 2008 serait donc une année de malchance !

estime à l'inverse que sur une durée correspondant à 40% de l'année, l'éolien fonctionne à 10% seulement de son potentiel maximal⁶⁰.

Ce chiffre de 19% équivaut à 1696 heures⁶¹ de fonctionnement à puissance maximale sur l'année. Autrement dit, *la filière éolienne française a produit en 2008 autant d'électricité en 8 760 heures que si elle avait fonctionné à 100 % de sa puissance maximale durant 1 700 heures, et pas fonctionné du tout durant les quelque 7 000 heures restantes*⁶².

Ce facteur de capacité, pris isolément, ne veut cependant pas dire grand chose si on ne le rapporte pas aux facteurs de charge des autres modes de production de l'électricité. C'est à ce moment précis que le Réseau sort généralement son sifflet : halte, ce genre de comparaison émane le plus souvent des pro-nucléaires ! Or, contrairement au Réseau, nous n'avons aucune illusion à *vendre* sur quoi que ce soit. On se permettra donc de signaler à titre indicatif les autres facteurs de charge : l'électronucléaire, on l'a vu précédemment, « fonctionne », avec le bonheur que l'on sait, à environ 75 % de puissance maximale ; les centrales à charbon entre 30 et 60 % ; l'hydroélectricité des lacs de barrage, quant à elle, autour de 40%⁶³. Un facteur de capacité de 20% sur l'année signifie, toujours en moyenne, 80 % de non utilisation de la puissance

⁶⁰ Source RTE confidentielle.

⁶¹ 19 % x 8760

⁶² Cela ne correspond bien sûr pas à ce qui se passe au jour le jour, puisque le facteur de capacité fluctue constamment en fonction des vents. A titre d'illustration fictive mais un peu plus proche de la réalité, on pourrait par exemple décomposer ainsi ces 1696 heures de pleine puissance : 100 heures à 100 % de pleine puissance (soit 100 heures de pleine puissance), plus 3500 heures à 10% de pleine puissance (soit 350 heures de pleine puissance) plus 5160 heures à 24 % de pleine puissance (soit 1246 heures de pleine puissance).

⁶³ Ces données sont le reflet du mode de production d'électricité « à la française » : du nucléaire pour couvrir le « niveau de consommation moyen » ; du thermique et de l'hydraulique de barrage, proportionnellement *moins sollicités*, pour assurer en complément les pics de consommation. Si la France n'était pas le paradis de l'atome, les « décideurs » pourraient choisir d'utiliser beaucoup plus souvent les capacités thermiques, ce qui ferait grimper le facteur de capacité du parc.

installée, donc une surcapacité de 80 % (ou 70 % en prenant le chiffre du Réseau). Du point de vue de la surcapacité, donc, l'éolien « surpasse », si l'on peut dire, les autres modes de production de l'électricité...

Nous devons pourtant parer à une objection : ne serait-il pas possible d'améliorer ce désespérant facteur de capacité ? On peut en effet prévoir que la puissance unitaire des éoliennes, « progrès » technologique aidant, continuera d'augmenter : 5 MW⁶⁴, pourquoi pas plus dans les prochaines années. Ces éoliennes plus puissantes produiraient donc, *en valeur absolue*, davantage d'électricité que les éoliennes actuelles de 2 MW. Mais pour autant le facteur lui-même, rapportant une production plus importante à une puissance plus importante dans les mêmes proportions, demeurerait inchangé. La *proportion* d'électricité produite, si l'on veut, resterait la même. Ce qu'il faudrait pouvoir améliorer, en réalité, c'est le vent... et malheureusement pour les zéloteurs de l'éolien, l'augmentation du nombre des tempêtes dont le réchauffement climatique nous gratifie (entre autres événements extrêmes) n'est pas du tout favorable, les éoliennes se mettant « en sécurité » à partir d'une certaine vitesse de vent. Conscients des pauvres perspectives offertes à très court terme par la « recherche scientifique » dans le domaine de l'amélioration du vent, les citoyenistes et en particulier le Réseau⁶⁵ se rabattent logiquement sur une autre variable : le nombre d'éoliennes. L'accroissement en volume du parc éolien permettrait en effet - du moins en apparence - de *compenser* la faiblesse du facteur de charge. Avec une certaine habileté, cependant, ils se gardent bien de chiffrer le nombre d'éoliennes qui leur conviendrait, se cantonnant à « beaucoup plus » ou même « assez »⁶⁶.

Le Grenelle de l'Environnement et son « ambitieux » programme d'énergies renouvelables (celles-ci sont supposées

⁶⁴ Puissance déjà atteinte par les éoliennes maritimes.

⁶⁵ *Éoliennes : vent de polémiques*, *op. cit.*

⁶⁶ *Ibid.* « ... A condition bien sûr qu'il y ait assez d'éoliennes ».

produire 23% ⁶⁷ de l'électricité en 2020) serait-il de nature à étancher la soif éolienne des citoyenistes ? Ce sommet de la servitude volontaire, entre autres trouvailles, s'est fixé l'objectif d'une puissance éolienne de 25 000 MW en 2020. La puissance actuelle étant de 3300 MW, cela reviendrait à installer 22 000 MW supplémentaires dans les 12 ans à venir, c'est-à-dire *grosso modo* 1 800 MW par an (900 éoliennes de 2 MW chacune, par exemple). A capacité constante (disons 2 000 heures de pleine puissance⁶⁸), il serait ainsi possible de produire pas moins de 50 TWh ⁶⁹ en 2020. Si la consommation électrique se maintenait à son niveau actuel – cette stagnation, au train *électrique* où vont les choses, serait tout à fait miraculeuse ⁷⁰ -, l'éolien parviendrait à satisfaire 10 % de la consommation d'électricité en 2020, au lieu de 1% à l'heure actuelle. 90% de consommation resteraient ainsi à couvrir et forts d'un slogan tel que « *ni nucléaire ni effet de serre* »⁷¹, les citoyenistes du Réseau - dont la responsabilité n'est certes pas engagée dans le Grenelle - ne sauraient souscrire à un programme éolien aussi limité.

Bien que le calcul qui va suivre soit susceptible de nous attirer les foudres quelque peu staliniennes du Réseau, il n'est pas inutile de l'avoir en tête comme simple *horizon théorique*. Il s'agit en fait de pousser la logique anti-nucléaire pro-éolienne jusqu'au bout : imaginons donc, dans l'absolu, le nombre d'éoliennes qu'il faudrait implanter en France pour remplacer la totalité de la production électronucléaire (418 TWh en 2008). En utilisant une puissance unitaire de 2 MW et le généreux facteur de capacité de RTE, on aboutit à plus de 100 000 éoliennes⁷², contre 2 000 installées

⁶⁷ Les énergies renouvelables (hydroélectricité + éolien + autres) ont produit en 2008 77 TWh, soit 14 % de la production totale.

⁶⁸ En ayant le fair-play de considérer le facteur de charge de RTE (23 %).

⁶⁹ 25 000 MW x 2 000 heures = 50 000 000 MWh

⁷⁰ En France, la consommation électrique intérieure a augmenté tous les ans entre 2001 et 2008, passant de 444,5 TWh en 2001 à 486,1 TWh en 2008, soit une augmentation de 9 % sur la période.

⁷¹ Intitulé d'une récente journée nationale organisée par le Réseau.

⁷² 418 000 000 MWh / (2 MW x 23% x 8760 h) = 104 500 éoliennes.

aujourd'hui. Sachant que le territoire métropolitain couvre une superficie de 550 000 km² - desquels il faudrait retirer la surface occupée par les villes, incompatibles avec la construction d'éoliennes - , cela reviendrait à construire une éolienne tous les 5 km²... « *C'est absurde* »⁷³, interrompt le Réseau : « *ajouter des éoliennes sans réduire la consommation d'énergie est un non-sens.* »⁷⁴. Soit, jetons donc un œil aux renversantes préconisations du Réseau en matière de « sobriété » électrique : « *supprimer toutes les ampoules à incandescence et les remplacer par des ampoules fluocompactes, généraliser l'usage des ballasts électroniques sur les tubes fluo [...], améliorer les installations de ventilation [...], arrêter impérativement les ordinateurs quand on ne les utilise plus [...], sensibiliser les usagers des bâtiments [...]* »⁷⁵, et le reste à l'avenant. On voit que la fameuse « vérité » qui ne dérange personne de Al Gore n'est pas loin. Les trémolos de la leçon de morale ne nous sont même pas épargnés : « *On ne peut plus accepter de gaspiller autant d'électricité. C'est une énergie noble, c'est pour cela qu'elle est chère* »⁷⁶. Mais alors, en attendant de pouvoir diviser par 10 la consommation d'électricité avec de telles mesurette, faut-il garder le nucléaire ? Ne s'agissait-il pas d'en sortir en 5 ou 10 ans ?⁷⁷ Et quid du thermique à effet de serre, faut-il en garder un peu aussi ? « *Quand il y a du vent, on peut stopper des centrales polluantes, thermiques ou nucléaires* »⁷⁸. Ce serait en effet une bonne nouvelle pour le Réseau si seulement c'était vrai : hélas non, au moins en ce qui

⁷³ *Éoliennes : vent de polémiques, op. cit.*

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ *Réduire les consommations d'électricité : actions possibles,* <http://www.sortirdunucleaire.org/> (s'informer > brochures > p. 12)

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ *Nucléaire : comment en sortir ? Etude sur des sorties du nucléaire en 5 ou 10 ans* <http://www.sortirdunucleaire.org/> (> s'informer > brochures > sorties 5 ou 10 ans)

⁷⁸ *Éoliennes : vent de polémiques, op. cit.*

Concerne le nucléaire⁷⁹. Mais par-delà ce petit mensonge, le plaidoyer s'avère mou du genou : *ce n'est donc que ça le programme du Réseau ? L'éolien comme substitut occasionnel au thermique ? N'est-ce pas étrangement similaire à ce qui se fait déjà à l'heure actuelle, et surtout légèrement en-deçà d'un fier slogan exigeant « ni nucléaire ni effet de serre » ?*

Horizon théorique mis à part, il faut observer que l'installation de « *parcs éoliens [...] judicieusement répartis sur le territoire d'un pays* »⁸⁰ n'est pas réalisable dans la pratique : les conditions de vent favorables pour l'éolien terrestre ne sont pas, elles, « judicieusement réparties sur le territoire ». Elle se trouvent réunies en des lieux spécifiques : côtes, sommets de collines, zones encaissées en V. En outre, parmi ces sites théoriquement favorables, seuls quelques-uns se révèlent convertibles en sites éoliens : pour des raisons techniques, géologiques, d'abord, mais aussi pour des raisons « administratives ». Depuis juillet 2007, « *les projets doivent se situer dans une zone de développement de l'éolien (ZDE) instituée [...] pour protéger les paysages remarquables et les sites historiques. Les collectivités locales proposent les ZDE, les préfets les valident* ». ⁸¹ Si l'objectif affiché par cette mesure est de protéger les paysages remarquables⁸², son objectif réel est sans doute de regrouper les sites éoliens pour

⁷⁹ Les gestionnaires de notre « électrocution » quotidienne n'arrêteraient en aucun cas une centrale nucléaire sous prétexte qu'il y aurait aussi, à un instant donné, de l'électricité éolienne disponible : comme on l'a signalé dans la première partie, les réacteurs nucléaires sont délicats à manier et ne sont arrêtés, une fois lancés, que pour des raisons techniques précises. Pour ce qui est de la substitution de l'électricité éolienne à l'électricité d'origine thermique pour les besoins de pointe, ça n'est pas inconcevable *en théorie* : les centrales thermiques étant beaucoup plus souples que les centrales nucléaires, elles pourraient être stoppées au bénéfice des éoliennes : mais à condition qu'il y ait par chance du vent au « bon » moment et que le lieu de production éolien soit proche du lieu de consommation.

⁸⁰ *Éoliennes : vent de polémiques, op. cit.*

⁸¹ « L'ADEME répond aux accusations », *La Voix du Nord*, 1er octobre 2008.

⁸² Notion éminemment subjective dont la gestion technocratique donne les résultats que l'on pouvait prévoir, à savoir le sacrifice des « paysages remarquables » les moins propices au tourisme...

concentrer géographiquement, du même coup, la gestion des protestations des riverains (même si celles-ci ne représentent pas pour l'instant une terrible menace, nous y reviendrons).

Les perspectives terrestres ne sont peut-être pas aussi mirobolantes qu'on aimerait le croire dans les rangs écologistes ; qu'à cela ne tienne, répondent les citoyenistes, il reste la possibilité d'implanter les éoliennes en mer. Et en effet la solution maritime – dite « off-shore » – paraît présenter quelques avantages techniques : les pales des éoliennes peuvent s'allonger jusqu'à 120 mètres de diamètre, la puissance unitaire des éoliennes peut grimper jusqu'à 5 MW, les « fermes » peuvent passer d'une vingtaine à une centaine d'unités et leur facteur de capacité, surtout, grâce aux vents marins plus forts, plus fréquents et plus réguliers, est sensiblement plus élevé (environ 40%). C'est d'ailleurs la voie partiellement empruntée par le Danemark, qui produit à l'heure actuelle 20 %⁸³ de son électricité avec des éoliennes pour la plupart maritimes. Les éoliennes maritimes rencontrent notamment la faveur du scénario Négawatt⁸⁴, cité admirativement par Frédéric Marillier à plusieurs reprises. Les ingénieurs patentés de Négawatt sont formels : tout pourrait aller pour le mieux dans le plus durable des mondes *dès 2050*, à condition d'agir « *dès aujourd'hui* » dans le sens de la sobriété et de l'efficacité énergétiques : « *L'arrivée de nouvelles éoliennes, les espoirs confirmés de l'off-shore [...], permettent d'envisager une production de 137 TWh en 2050, dont 64 en terrestre et 73 en off-shore* »⁸⁵.

⁸³ Et donc 80% de son électricité avec des moyens beaucoup moins « verts », l'énergie thermique notamment.

⁸⁴ Association animée par « *une vingtaine d'experts et praticiens, impliqués à titre professionnel dans la maîtrise de la demande d'énergie ou le développement des énergies renouvelables* ». Elle est soutenue par l'ONG grenelliste Worldwifund (WWF)-France, et adhérente à « l'Alliance pour la planète », dont la mièvre appellation dit tout ce qu'il faut en connaître.

⁸⁵ *Scénario négaWatt 2006 : pour un avenir énergétique sobre, efficace et renouvelable : document de synthèse*. Disponible sur internet : www.negawatt.org. Ce niveau de production impliquerait 15000 à 20000 éoliennes, selon F. Marillier, *op.cit.*

L'éolien ne serait du reste qu'une des composantes d'un panel d'énergies renouvelables toutes plus prometteuses les unes que les autres, capable de couvrir 80 % d'une consommation électrique totale ramenée à 430 TWh⁸⁶... Trois ans après sa publication, et malgré sa légitimité « scientifique » bien assise, ce fabuleux scénario n'a pas eu tout l'écho officiel auquel il prétendait (son tour viendra peut-être lors d'un prochain Grenelle de l'environnement...).

Quant au présent, ce présent têtue qui encombre les lendemains prospectifs qui chantent, il n'est pas enthousiasmant, le « potentiel » de l'éolien maritime se trouvant gâté par des contraintes techniques plutôt lourdes (et des surcoûts à l'avenant⁸⁷) : une profondeur d'installation limitée à 100 mètres⁸⁸, des mâts d'éoliennes devant être dotés d'une résistance adaptée aux vagues et aux courants, d'une protection suffisante contre la corrosion due aux embruns ; un raccordement électrique difficile, qui pâtit de la fragilité des câbles sous-marins ; des opérations de maintenance impliquant des moyens colossaux, etc. Les mers ont décidément manqué de prévoyance, n'imaginant pas qu'elles verraient un jour couler plus de béton que de bateaux.

Au terme de cette discussion technique, on peut conclure qu'il n'y a pas à envisager pour l'éolien industriel, quoi qu'en disent ses promoteurs de tout poil, de *fantastique* perspective de développement, compte tenu de ses faiblesses structurelles par rapport aux modes de production dits classiques. Même dans les pays qui l'ont développée massivement ces dernières années (Allemagne, Danemark, Espagne), l'énergie éolienne, représentant au maximum 20% de la production d'électricité, reste très minoritaire ; elle le restera à plus forte raison dans ce véritable *laboratoire nucléaire* que constitue la France, où les

⁸⁶ Elle est de 486 TWh en 2008.

⁸⁷ « Pour l'instant, l'électricité 'offshore' est plus chère, car l'installation et la maintenance sont nettement plus coûteuses qu'à terre ». Planète éolienne – Fédérations des énergies du vent, *Les réponses aux idées fausses de l'éolien* (version 02/2007). Disponible sur internet : <http://www.planete-eolienne.fr/>

⁸⁸ La plupart des côtes françaises atteignent très vite cette profondeur.

centrales atomiques produisent plus des trois quarts de l'électricité et ont toujours le vent en poupe. En tant qu'énergie d'appoint, toutefois, l'énergie éolienne y sera sollicitée dans la stricte mesure où les pouvoirs politiques et économiques en place ainsi que la pseudo-contestation citoyenniste y trouveront de l'intérêt, l'intérêt *idéologique*⁸⁹ étant probablement le plus important dans tous les cas.

De quoi l'éolien est-il le nom ?

Si elle montre le bout de son nez de temps à autre, la malhonnêteté intellectuelle n'est pas le trait dominant des discours citoyennistes pro-éoliens (il y a un minimum de « crédibilité » à préserver). L'habile Réseau, qui fait de l'éolien une pièce importante – parmi d'autres – de notre avenir électrique, ne dissimule pas pour autant l'inconvénient « industriel » du facteur de capacité. Il ne prétend pas, non plus, que l'éolien prendra en charge *tous les besoins* (il y adjoint une politique de « sobriété » énergétique, dont l'indigence a été esquissée plus haut).

S'il faut se garder de ce reproche-là, ce n'est pas, on s'en doute, par souci de courtoisie ; c'est parce qu'il y a *beaucoup plus à glaner* par ailleurs. L'argumentaire du Réseau, en effet, nous instruit bien plus par ce qu'il *énonce* et *défend* que par ce qu'il omet ou déforme. Le Réseau y joue à visage découvert, pour qui sait lire : rhétorique du moindre mal, approbation du capitalisme et confiance dans le progrès technologique façonnent un réformisme de pacotille qui fait de l'essentiel de la réalité sociale existante une donnée définitive.

⁸⁹ Bertrand Louart a analysé judicieusement la fonction idéologique des éoliennes industrielles dans son article « Silence, on tourne ! », *Notes et morceaux choisis*, n°5, 2002. Disponible sur demande à l'adresse de l'auteur : 52, rue Damrémont - 75018 PARIS.

La brochure pro-éolienne du Réseau intitulée *Éoliennes : vent de polémiques*⁹⁰ est une véritable mine, et nous en ferons ici un usage abondant. Le Réseau entreprend d'y réfuter point par point les arguments supposés des anti-éoliens (sommairement assimilés à des partisans du nucléaire et des énergies fossiles) : qu'il s'agisse de l'approvisionnement, de l'esthétique ou même de la démocratie, l'éolien rafle la mise, quoique sans triomphalisme. Avant de voir cela dans le détail, il n'est pas inutile de souligner que cette « démonstration » est menée *au sein* du cadre productif existant, jamais au-delà. La production électrique n'est jamais envisagée comme une question que *se pose* un certain type de société mais comme une question *naturelle* à laquelle il importe d'apporter la réponse *réaliste*⁹¹ qui convient. Pour le Réseau, la réalité est aussi binaire qu'un codage informatique : de même que les anti-éoliens sont presque toujours des pro-nucléaires, l'énergie éolienne est forcément bonne puisque le nucléaire est pire... De là à y déceler un chantage implicite mâtiné de cynisme, il n'y a qu'un pas : vous avez déjà accepté la grande saloperie nucléaire, vous n'allez quand même pas refuser la petite saloperie éolienne !

Ce procédé de comparaison simpliste apparaît à plusieurs reprises, et d'abord sur le plan de l'approvisionnement. Les pénuries de combustibles sont en effet appelées à la rescousse pour conforter l'éolien : « *même s'il souffle de façon irrégulière, il y aura toujours du vent. On ne peut pas en dire autant des énergies fossiles et du*

⁹⁰ Ce document reprend, de façon très condensée, le gros dossier constitué par la Fédération des énergies du vent – réunion d'associations diverses et de collectivités locales - , qui comme son nom l'indique « *[a] pour but de promouvoir l'énergie éolienne et de balayer les idées fausses concernant l'éolien* ». Ceux qui seraient intéressés par la réfutation d'idées fausses auxquelles ne songeraient même pas les pires ennemis de l'éolien, trouveront ce stupéfiant dossier sur internet : <http://www.planete-eolienne.fr/>

⁹¹ D'où ses propositions de réduction de la consommation d'électricité, qui *pas une seule seconde* ne nous font sortir du cadre existant. C'est justement pour que nous puissions *continuer* à utiliser nos appareils que le Réseau tient à les rendre plus efficaces et nous conseille de ne pas les laisser en veille. L'intérêt et l'existence même de tels outils ne sont jamais remis en cause.

nucléaire dont le combustible, l'uranium, sera épuisé dans quelques décennies »⁹². Et le clou est enfoncé plus loin : « *à terme, il ne restera que les énergies renouvelables...* ». Certes, on voit que le regard du Réseau est résolument prospectif : 60 ans de réserves d'uranium⁹³ – ordre de grandeur des estimations basses -, c'est pour lui peu de chose. En somme, il suffirait *presque* de patienter, un peu comme nous le proposait plus haut Négawatt. *Tôt ou tard*, l'industrie nucléaire se verra contrainte de s'incliner, faute de munitions, devant les énergies renouvelables. A ceci près que d'ici-là, au rythme où vont les dévastations en tous genres du productivisme, il n'y aura peut-être *plus grand monde* pour goûter les délices du chauffage à l'énergie solaire et de l'éclairage assisté par les éoliennes... éoliennes qui seraient de toute façon bien difficiles à acheminer par camion dans les sites « judicieux », s'il n'y a plus non plus de pétrole !

Mais le Réseau ne s'arrête pas en si bon chemin. Après les pénuries, il n'hésite pas à convoquer le plaisir de l'œil pour convaincre son auditoire : de la confrontation esthétique avec les pylônes électriques (associés ici à l'énergie nucléaire), les éoliennes sortent à nouveau gagnantes : « *Il y a en France environ 1 500 éoliennes (et 30 000 en Allemagne). C'est fort peu comparé aux 200 000 grands pylônes électriques – et aux lignes qu'ils portent – qui défigurent la France de part en part. C'est le nucléaire, du fait de l'extrême centralisation de sa production, qui est la cause du si grand nombre de pylônes, car il faut acheminer l'électricité sur des centaines de kilomètres.* » Outre qu'il ferait bien d'actualiser ses chiffres (on dépasse aujourd'hui les 2000 éoliennes), le Réseau « oublie » de mentionner qu'à l'instar de l'électronucléaire, l'éolien industriel est amené à utiliser, pour une part encore modeste – mais appelée à croître dans les années à venir -, les lignes à très haute tension⁹⁴ et les pylônes qui les supportent. RTE s'en fait d'ailleurs

⁹² Toutes les citations qui vont suivre, sauf mention contraire, sont tirées de *Éoliennes : vent de polémiques, op. cit.*

⁹³ F. Marillier, *op. cit.*

⁹⁴ Pas celles de 400 000 volts, mais à tout le moins celles de 225 000 volts (source RTE confidentielle).

une gloire dans son dossier de presse : « *près de 200 MW [de puissance éolienne sont] directement raccordés au réseau de transport électrique RTE* »⁹⁵. Ajoutons pour la bonne bouche que le Réseau se fait une conception plutôt *vertigineuse* du beau : les éoliennes, qui peuvent monter jusqu'à 150 mètres (et sans doute plus dans un proche avenir), ne sont-elles pas trois fois plus hautes que les pylônes électriques, d'une hauteur maximum de 50 mètres?

La plus extravagante comparaison, politique celle-là, reste cependant à venir : « *là où le nucléaire est marqué par l'opacité et la centralisation, les citoyens en sont maintenus à l'écart par de hautes clôtures, des vigiles, des gendarmes* » - rien à dire là-dessus, excepté ce « citoyens » que nous laissons volontiers aux... citoyennistes -, l'éolien, lui, serait quasiment un facteur de démocratie : « *au contraire, l'éolien est décentralisé, accessible (vous pouvez entrer dans un parc éolien, pas dans une centrale nucléaire) et facilement contrôlable* ». Contrôlable ? « *L'énergie éolienne est contrôlable par les citoyens* ». D'un point de vue technique, c'est aussi faux que pour les centrales nucléaires : entièrement automatisées, les éoliennes sont bel et bien contrôlées mais à distance et par des techniciens. S'il s'agit d'un contrôle « politique », c'est tout aussi contestable. En effet, on imagine mal le Réseau, dont la sympathie va davantage – comme on le verra ci-dessous – au Capital qu'à Marx, défendre une appropriation collective des moyens de production d'énergie... A vrai dire, il n'y a aucun contrôle à envisager ; sauf à considérer comme du « contrôle » l'habituelle *cogestion* de l'existant, citoyenniste et polie, sur les strapontins concédés par les autorités « compétentes ». Il s'agit donc tout au plus *d'accéder* à un parc éolien, la belle affaire. Et quel avantage par rapport au nucléaire ! Aux « citoyens » suffisamment décérébrés pour rechercher ce genre de loisir, le Réseau propose d'aller contempler un énième spectacle de *dépossession* technologique : des machines implantées par d'autres et produisant de l'énergie sans eux.

⁹⁵ RTE, *le bilan électrique français 2008*, *op.cit.*

Ceux qui assimileraient hâtivement anti-nucléaires et anti-capitalistes en seront pour leurs frais : alors que l'énergie nucléaire était critiquée principalement pour ses gaspillages, les éoliennes sont célébrées symétriquement pour leur impact économique positif. En lobbyiste conséquent, Frédéric Marillier n'a aucun scrupule à agiter le hochet de la croissance et de la compétitivité nationale. Enjoignant les autorités de « *rattraper notre retard sur des pays comme l'Allemagne, le Danemark ou l'Espagne* »⁹⁶, Marillier ne cache pas sa frustration : « *en se cramponnant au marché déclinant et incertain du nucléaire mondial, la France passe surtout à côté d'autres opportunités de développer des industries nationales à grand potentiel d'exportation* », pour finalement déplorer que « *les renouvelables sont [...] des marchés florissants dont notre pays est pourtant quasi absent* ». Il faut bien en convenir : la France est « *en train de rater la révolution des renouvelables* ». Le fameux argument de l'emploi, devenu encore plus décisif à présent que nous sommes officiellement en temps de crise⁹⁷, n'est pas passé sous silence : les renouvelables, et en particulier l'éolien, seraient un prodigieux gisement d'activité : « *au niveau de l'union européenne, les renouvelables pourraient créer 1 million d'emplois à l'horizon 2010* », dont 220 000 emplois supplémentaires en France d'ici 2020.

Du côté du Réseau, c'est la même volonté de puissance : « *au niveau mondial, ce sont désormais 100 000 MW éoliens qui sont installés, soit l'équivalent de 100 réacteurs nucléaires.[...] Ces chiffres sont en augmentation exponentielle : l'éolien est en passe de devenir une énergie de masse* ». Les « *créations d'emploi* » potentielles sont aussi mentionnées comme l'un des points forts de l'éolien. Pas seulement dans le secteur industriel concerné, d'ailleurs, car d'autres activités pourraient en tirer des bénéfices indirects : ainsi du tourisme, l'une des « *vaches à lait* » de l'économie française. Le Réseau l'assure, sondage à l'appui : contrairement à ce qu'un

⁹⁶ F. Marillier, *op.cit.*

⁹⁷ Précisons que Marillier a écrit son livre en 2005, donc avant la « vraie » crise labellisée comme telle par les politiciens, les experts et leurs relais médiatiques, à partir de l'automne 2008.

minimum de sens commun pourrait faire supposer « *pour les touristes, les éoliennes valorisent la région. Un sondage CSA commandé par la région Languedoc-Roussillon a montré que 92% des touristes, interrogés sur 25 sites en pleine période touristique, considèrent l'utilisation des éoliennes comme "une bonne chose". Seulement 16% estiment qu'elles "dégradent le paysage dans lequel elles sont implantées".* » Ces réponses de touristes ne sont peut-être pas si étonnantes, sachant le degré d'aliénation qu'il faut avoir atteint pour s'adonner à la consommation touristique. A une époque où le prestige social passe par la mobilité permanente, que ce soit sur les autoroutes de la circulation automobile ou sur les « autoroutes de l'information » électronique ; où la « vraie vie » quand on n'est pas pauvre supposerait de traverser périodiquement un maximum de « sites » spécialement aménagés à cet usage plutôt que d'essayer tant bien que mal d'habiter un lieu, quand on en a un ; à notre époque, donc, le « touriste », plus profitable à l'économie, a forcément raison *contre* l'habitant, souvent moins réjoui que les touristes anti-nucléaires par l'implantation d'éoliennes industrielles.

Ces diverses perspectives de développement seraient donc engageantes. Alléchés en outre par les généreuses mesures « incitatives » offertes par le gouvernement⁹⁸, les « acteurs économiques » susceptibles de mettre en œuvre les moyens industriels considérables que réclame l'éolien de masse⁹⁹ n'ont pas tardé à se faire connaître. C'est évidemment l'intérêt bien compris des grands *constructeurs* et énergéticiens mondiaux, qui prospèrent ordinairement sur l'exploitation et la pollution de la nature et des hommes, que de se « positionner » ainsi sur la « niche » des renouvelables ; avec certes l'intention d'y gagner quelques sous mais surtout d'y d'acquérir une notoriété « verte » à peu de frais : Areva,

⁹⁸ En France, le gouvernement a mis en place un tarif de rachat légal particulièrement attractif, puisqu'il représente le double du tarif de rachat ordinaire : l'électricité produite par les exploitants d'éoliennes leur rapporte donc deux fois plus que s'ils l'avaient produite avec n'importe quel autre moyen technique.

⁹⁹ Comme l'observe B. Louart, *op. cit.*

Siemens, Général Electric, EDF, Total, etc., toutes à jour de cotisation au Syndicat des énergies renouvelables, créent des filiales *ad hoc*, absorbent des sociétés déjà présentes sur le marché, dont certaines spécialisées dans l'éolien industriel. Le Réseau, en l'espèce d'une niaiserie telle qu'on est obligé de la croire feinte, compte sur le capitalisme international et l'exhorte à faire davantage : « *Développer les énergies renouvelables n'a de sens que si l'objectif final est de faire disparaître les industries polluantes (nucléaire, charbon, etc.). Or EDF, Areva ou Total investissent actuellement dans les éoliennes... tout en continuant à développer leurs activités dans le nucléaire ou les énergies fossiles* ». Sans blague ! Pour les grands groupes pétroliers ou nucléaires, ces activités peu reluisantes d'un point de vue écologique ont juste le « léger » avantage d'être incomparablement plus nourrissantes que la production d'énergies renouvelables. Jusqu'au terme inconnu - car susceptible d'être indéfiniment repoussé - de la dernière goutte de pétrole¹⁰⁰ et de la dernière miette d'uranium, il y a de fortes chances que le renouvelable reste pour eux une rente parmi d'autres¹⁰¹ mais surtout un commode *alibi* vert¹⁰², profitable à leur image de marque. « *Ce serait une bonne chose qu'EDF investisse beaucoup plus dans les énergies renouvelables* » ajoute le Réseau sur le mode du vœu pieux. Mais pourquoi diable EDF ferait-elle cela, puisqu'il y a le nucléaire et que l'État le relance ? Et même en supposant que ce soit effectivement « une bonne chose » : qui *contraindra* EDF dans ce

¹⁰⁰ « *Les compagnies [pétrolières] relancent la course à l'or noir et s'intéressent à des gisements qu'elles jugeaient jusqu'à présent impossibles à exploiter* ». C'est le cas des schistes bitumineux, notamment (5 fois plus coûteux à exploiter que le pétrole du Moyen-Orient). Cf. « Les pétroles de l'extrême », *Alternatives*, n° 19.

¹⁰¹ L'explosion d'une « bulle » des énergies renouvelables est cependant à redouter à court terme, d'après les spécialistes du sujet. On pourrait ainsi voir plus tôt qu'on ne le pense ces firmes retirer leurs billes et se recentrer sur leur « cœur de métier ».

¹⁰² Cette stratégie de l'alibi n'a pas seulement cours dans le secteur énergétique. La firme Novartis, par exemple, vend d'une main des poisons pharmaceutiques et des organismes génétiquement modifiés ; et de l'autre, par l'intermédiaire de sa filiale Soy, de savoureux produits alimentaires issus de l'agriculture biologique.

sens ? Quelles troupes ? Combien de « campagnes nationales », combien de manifestations tranquilles et bien déguisées faudra-t-il pour y arriver ?

Dans un éclair de lucidité quant à ses possibilités effectives et ses intentions *réelles*, le pitoyable Réseau nous révèle sur son site le fin mot de l'histoire : ce qui est en son pouvoir, c'est de *faire gratuitement la retape* pour le compte des industriels de l'éolien. Au-dessous d'une « ravissante » éolienne, elle-même astucieusement placée en dessous d'un « dégoûtant » pylône électrique, on peut ainsi lire ces mots, écrits dans le meilleur style publicitaire : « *Laissez-vous tenter par les énergies renouvelables. [Elles] peuvent apporter des solutions modernes aux entreprises comme aux particuliers. Si vous êtes tentés, des professionnels peuvent vous conseiller* »¹⁰³. Il ne manque vraiment qu'une femme dénudée au pied de l'éolienne pour convaincre les développeurs durables.

Plus encore que par son approbation du capitalisme, le citoyennisme s'illustre par sa défense vibrante du progrès technologique. On comprend facilement pourquoi : aspirant au développement à tout prix d'une énergie éolienne dont a vu précédemment les handicaps techniques, il a besoin de croire et de *faire croire* que la techno-science *trouvera toujours mieux*. Parmi les solutions susceptibles d'être mises en œuvre pour contourner l'obstacle principal de l'intermittence sans pour autant solliciter l'énergie thermique ou l'énergie nucléaire, le Réseau fait grand cas du couplage des « *moulins high tech* »¹⁰⁴ et de l'énergie hydraulique des barrages. *Du point de vue citoyen*, on en voit tout l'avantage idéologique : le vent est propre et renouvelable, l'eau est à peu près « propre »¹⁰⁵ et tout aussi renouvelable, on touche donc du doigt le mode de production électrique « idéal », d'origine 100 % renouvelable. L'idée est d'autant plus « séduisante » qu'elle a déjà

¹⁰³<http://www.sortirdunucleaire.org> (> s'informer > brochures > aberration nucléaire > renouvelables)

¹⁰⁴Oxymore digne d'Orwell utilisé par le Réseau pour qualifier les éoliennes. *Ibid.*

¹⁰⁵Propreté *relative*, bien sûr...

dépassé le stade de la théorie et fait l'objet d'une première application en Allemagne¹⁰⁶.

De quoi s'agit-il ? On reprendra d'abord ce qu'en dit le Réseau : « *le problème de l'intermittence de la production est en voie d'être réglé grâce à des systèmes de stockage de l'énergie (bien lire de l'énergie et non de l'électricité) – par exemple la compression de l'air ou le stockage d'eau en hauteur – qui permettent de produire ensuite de l'électricité lorsque le vent manque* ». La réponse adressée à un « lecteur » par la rédaction du magazine *Alternatives* d'Areva précise un peu les choses : « *l'idée consiste à utiliser le surplus d'électricité des éoliennes non injecté dans le réseau pour pomper l'eau du bassin inférieur vers la retenue supérieure. Inversement, lorsque les éoliennes s'avèrent insuffisantes pour répondre à la demande d'électricité, la centrale hydraulique relâche l'eau de retenue qui peut ainsi actionner une turbine et produire du courant. Ce couplage 'écologiquement' optimal entre éolien et hydraulique permettrait de réduire jusqu'à près de 80%, en période hivernale, et jusqu'à 90%, l'été, le recours aux énergies conventionnelles (gaz, charbon, fioul) habituellement utilisées pour compenser les 'sautes de vent' de l'éolien* »¹⁰⁷. Areva, confortablement assise sur ses EPR en construction ou en projet, a beau jeu d'en parler comme d'une opportunité à ne pas négliger !

« *Seuls ceux qui ne croient pas au Progrès, nous dit le Réseau, [...] sont sceptiques sur la mise en œuvre de ces techniques "anti-intermittence"* » Il ne s'agit certes pas d'être « sceptique » vis-à-vis de ces solutions techniques particulières qui, en guise de vitrine verte, seront vraisemblablement développées ici ou là par le capitalisme industriel, le cas échéant public. Ce qui est bel et bien *effarant*, en revanche, c'est cette invocation béate du progrès avec un « p » majuscule : comme si l'on était encore au temps de

¹⁰⁶ « ... une amorce de solution très prometteuse en Allemagne, pays en pointe sur l'éolien », *Alternatives*, *op. cit.*

¹⁰⁷ *Ibid.* Il s'agit de 80 ou 90% de l'énergie thermique sollicitée pour soutenir la production éolienne, pas la production d'électricité totale. Le nucléaire sollicite beaucoup plus, en valeur absolue, le thermique.

Condorcet ; comme si ce « progrès » n'avait pas fourni, notamment dans les dernières décennies, *maintes* raisons de déchanter¹⁰⁸ !

A un niveau très prosaïque, d'abord, il est facile de montrer que le couplage de l'éolien et de l'hydraulique de barrage ne constitue pas le progrès écologique que l'on nous vend. On ne saurait en effet confondre les sources d'énergie et les processus nécessairement industriels - dans le cadre productif existant - qui les exploitent. Le mythe « verdoyant » de l'énergie hydroélectrique, en particulier, doit être dénoncé : l'image rafraîchissante de la chute d'eau ne dissimule qu'aux fanatiques la réalité *concrète* de la grosse industrie, seule à même de prendre en main les gigantesques infrastructures et les activités forcément *polluantes* qu'implique la construction d'un barrage hydroélectrique. Il faudrait d'ailleurs conseiller aux idéologues du Réseau, qui n'ont pas de mots assez tendres pour cette énergie renouvelable, de faire le voyage jusqu'en Chine – terre d'élection du « Progrès » et du « développement durable » de l'oppression - afin d'y constater ce que signifie une politique hydroélectrique vraiment *ambitieuse* : suppression de toute vie terrestre sur des dizaines ou des centaines de kilomètres, déplacements massifs de populations, etc.¹⁰⁹. C'est toute une *géographie* naturelle et humaine qui est ainsi anéantie puis reconstruite en fonction des besoins exclusifs de l'industrie et du deuxième « grand bond en avant » chinois. Certes de tels projets, même ramenés aux proportions de notre modeste hexagone, ne sont plus guère envisageables en France, où l'on estime que le potentiel hydraulique est saturé à 90 %¹¹⁰. Mais on peut compter sur les citoyenistes pour réclamer avec insistance la « mise en valeur » des 10% restants, avec éoliennes de préférence.

¹⁰⁸ Il est d'ailleurs piquant qu'une association se prétendant anti-nucléaire oublie que l'énergie nucléaire elle-même a été présentée à l'origine comme l'enfant prodige de ce merveilleux « Progrès ».

¹⁰⁹ Le barrage des Trois Gorges en est l'exemple le plus célèbre, mais pas le seul.

¹¹⁰ V. Duluc, *Potentiel de développement des énergies renouvelables en France pour le remplacement du nucléaire*, Global Energy Network Institute (GENI), mai 2007. Disponible sur internet : www.geni.org

Une telle démesure est bien sûr inhérente à l'économie de l'ampoule *high tech* que le Réseau appelle de ses vœux : il faut du gigantisme technologique pour couvrir ces « besoins » d'électricité qui, accommodés à la sauce à peine réformatrice du Réseau, *demeurent* gigantesques. Que ce soit sur la question précise du couplage ou sur la question plus générale des économies d'énergie (sobriété énergétique, amélioration de l'efficacité des appareils, etc.), le Réseau, Greenpeace et les autres organisations de la même farine auront besoin de toutes les ressources de la technoscience. Celle-ci ne prendra vraiment le pli « durable » réclamé par le citoyennisme que si la domination l'exige et paie pour cela. S'il ne faut pas s'illusionner sur la puissance de la technoscience, il faut aussi reconnaître qu'elle accumule les « progrès » ; « progrès » au sens usité par le pouvoir - et malheureusement intégré par la plupart de ses sujets - pour qualifier les réels *progrès de l'aliénation et de la dépendance*¹¹¹. Il n'y a d'autres « progrès » que ceux-là, par les temps qui courent. Cette frénétique fuite en avant technologique, dont les conséquences délétères sur la vie individuelle et les rapports sociaux sont chaque jour plus manifestes¹¹², convoque le *système* industriel tout entier : pas seulement les structures industrielles de production proprement

¹¹¹ Les bulletins d'information à propos de *la guerre au vivant* en cours nous en rebattent suffisamment les oreilles pour qu'il ne soit pas nécessaire de les énumérer tous : du génie génétique à la biométrie, en passant par les technologies de l'information et de la communication, pour ne citer que quelques champs de bataille « absolument modernes » répondant aux intérêts plus ou moins conjugués de l'économie et de la police. La question de savoir si toutes ces innovations seront largement mises en pratique est d'ailleurs annexe, le pouvoir se contentant quelquefois des *effets* psychologiques produits par ses projets : « ça pourrait se faire, sachez-le ». L'illusion, la confusion ou la stupeur contribuent autant à la soumission générale que la matraque.

¹¹² Sauf pour ceux qui ne peuvent pas voir ou préfèrent ne pas voir.

dites mais aussi la recherche scientifique privée et publique¹¹³, la finance d'État et de marché, les réseaux de transport et de communication, les instances techno-bureaucratiques de contrôle et de « normalisation », la propagande commerciale et médiatique. Les citoyenistes, en tirant le fil scientifique des énergies renouvelables, cautionnent tout le système qui les produit : le renouvelable *et son monde*.

L'horizon des citoyenistes en matière d'électricité, c'est *de facto* la complicité avec la domination. L'État et ses déclinaisons plus ou moins privatisées, en l'occurrence RTE, ne s'y trompent pas : « RTE a multiplié ses actions de sensibilisation en communiquant sur les gestes simples que chacun peut faire, particulièrement entre 17h et 20h, pour participer à la maîtrise de la consommation, et à la lutte contre le changement climatique. Ces préconisations ont été utilement relayées par plusieurs associations non gouvernementales et des collectivités territoriales »¹¹⁴. De telles opérations, qui se proposent d'inciter des habitants volontaires à montrer l'exemple *durable* en éteignant leurs appareils lors des pics de consommation, ont été menées tout au long de l'hiver dernier, par exemple en Bretagne. On imagine sans mal que le Réseau et Greenpeace, dès qu'ils seront sollicités, se feront un plaisir de mobiliser toute leur puissance de persuasion au service de ce nouveau mode de gestion de la population : une autogestion parodique, en quelque sorte, où c'est à *chacun* – puisque nous sommes *tous responsables*, c'est désormais acquis - de prendre en charge les problèmes insolubles de la société industrielle. « Ensemble, soyons vigilants », comme le serine cette

¹¹³Sous réserve qu'elle ait jamais signifié quelque chose, cette distinction entre public et privé est devenue complètement obsolète. Aux dangereux candides, oublieux de la *genèse parfaitement étatique* du nucléaire français et désireux de « sauver la recherche » scientifique publique, on conseillera la lecture de René Riesel, *Aveux complets des véritables mobiles du crime commis au CIRAD le 5 juin 1999*, Encyclopédie des Nuisances, 2001. Certaines brochures du collectif grenoblois Pièces et Mains d'œuvre parues sur le sujet sont également dignes d'intérêt. Voir <http://www.piecesetmaindoeuvre.com/>

¹¹⁴RTE, *Le bilan électrique français 2008*, op. cit.

ritournelle urbaine diluant l'asservissement et le conflit dans « l'union sacrée » évoquée en introduction.

La question « de quoi l'éolien est-il le nom ? » que nous avons posée plus haut trouve donc une réponse simple : l'éolien « est le nom » de *l'eau tiède* citoyenniste visant à nous maintenir, via le développement de technologies « propres », dans le bain bouillant du système capitaliste (des faux besoins industriels qu'il impose, des réels besoins humains qu'il réprime) ; il est en somme le nom du refus de toute transformation radicale de la société.

3. DE LA CRITIQUE ÉNERGÉTIQUE À LA CRITIQUE ÉNERGIQUE

Nuisance mineure quand on la compare globalement à l'énergie nucléaire, l'énergie industrielle du vent n'en représente pas moins une nuisance *idéologique* majeure. « Solution de rechange » aussi concrète qu'illusoire, déjà adoptée par un citoyennisme *alternucléaire*¹¹⁵ avide de réconfort, elle pourrait également « siphonner » le réservoir d'une contestation anti-nucléaire plus consistante. On se réjouira donc d'autant plus de voir *émerger* une critique à la fois anti-nucléaire *et* anti-éolienne. Dans une optique que nous espérons constructive, nous nous attacherons ici à souligner surtout ses points faibles. On montrera ainsi qu'au-delà de la question de l'énergie électrique, au-delà même de la question énergétique, la

¹¹⁵ C'est bien un « autre nucléaire » que demande le Réseau, en ce sens qu'il ne milite pas *réellement* pour sa sortie mais pour la cessation graduelle et *indéfinie* de son usage.

seule position non seulement désirable mais *réaliste*¹¹⁶ réside dans la critique complète et *énergique* de la société capitaliste industrielle : pourquoi tant d'énergie ? pour quels besoins ? pour quel genre de vie ?

Anti-éoliens, encore un effort...

L'implantation récente mais croissante d'éoliennes industrielles suscite, en France et ailleurs, des protestations locales. Ces protestations de riverains sont de nature extrêmement diverse. L'affirmation du Réseau et des écologistes « dans le vent » selon laquelle elles proviendraient pour l'essentiel de partisans du nucléaire, relève tout simplement du procès d'intention. Bien sûr on a pu voir, à la télévision ou ailleurs, l'infâme Giscard, grand maître d'œuvre de la société nucléaire française dans les années 70, s'inscrire en faux contre *l'utilité* des éoliennes (et pour cause, il a fait en sorte de nous gaver pour l'éternité d'électricité nucléaire et de radioactivité). Les quelques textes anti-éoliens qui nous intéresseront ici émanent au contraire d'individus ou de collectifs que l'on peut nommer – à défaut d'autre chose - « écologistes », plus ou moins radicaux, mais tous explicitement ou implicitement anti-nucléaires. Parmi tous les arguments communément avancés par cette contestation anti-éolienne, nous en choisirons deux : la mise en avant de la dégradation des paysages, d'une part, l'invocation de l'énergie thermique comme épouvantail, de l'autre. Pas entièrement contestables, ces deux arguments conduisent pourtant, d'après nous, à certains écueils.

Les résistances anti-éoliennes ont logiquement surgi dans les zones compatibles avec l'implantation de « fermes éoliennes », c'est-à-dire dans des régions rurales jusqu'ici largement épargnées par le saccage industriel, notamment en Lozère. Pour le Réseau, jamais à court d'un argument simpliste, ces oppositions sont « *très souvent*

¹¹⁶ C'est la réforme de cette société « non réformable », c'est la négociation de ce mode de vie « non négociable » qui sont véritablement utopiques.

dues à une méconnaissance de ce sujet »¹¹⁷. Comme s'il était nécessaire, avant de se prononcer sur une nuisance manifeste, d'en connaître exactement tous les détails, de préférence ceux délivrés généreusement par les experts citoyennistes. *A priori*, personne n'est mieux placé pour parler des éoliennes industrielles - et pour les refuser - que les gens qui se les prennent, ou vont se les prendre en pleine figure. La construction et le fonctionnement des éoliennes sont légitimement vus par certains comme un pas supplémentaire, voire comme le dernier pas menant à l'occupation totale du territoire par l'industrie. Le texte *Vive le vent !... mort aux marchands*¹¹⁸, par exemple, rappelle de manière éloquente le caractère de dévastation - complètement passé sous silence par les citoyennistes - des travaux de construction : « larges voies pour acheminer les matériaux et accéder à chaque éolienne, un nivellement du sol pour installer et faire circuler une grue de 150 tonnes, le passage de 50 camions-toupie [...] pour couler un socle de béton ferrailé d'environ mille tonnes par machine et encore la creusée d'une énorme tranchée pour enterrer le câble... »¹¹⁹

S'il ne s'agit donc pas de nier l'impact environnemental de l'industrie éolienne¹²⁰, il nous paraît à tout le moins réducteur de considérer le paysage, élément important dans certains contextes donnés, comme la clef de voûte d'une critique anti-éolienne

¹¹⁷ <http://www.sortirdunucleaire.org> (> s'informer > brochures > L'aberration nucléaire > Les énergies renouvelables)

¹¹⁸ Texte paru dans le *Bulletin de contre-info en Cévennes*, n°4, juillet 2008. Disponible sur internet : <http://internetdown.org/contreinfo7/spip.php?article44>

¹¹⁹ Les câbles de connexion des éoliennes sont toujours enfouis. Si l'installation d'éoliennes n'implique pas la mise en place de pylônes supplémentaires, elle entraîne d'autres dégâts.

¹²⁰ La flore et la faune (notamment les oiseaux de migration) en pâtissent également. Ce danger est contesté par le Réseau, décimales d'oiseaux à l'appui : « *Les études européennes (dont l'étude de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage) font état d'une moyenne de 0,4 à 1,3 oiseau tué par éolienne et par an, un chiffre très faible par rapport aux dommages causés par les pylônes électriques, les lignes à haute tension ou encore les baies vitrées. (Cf. dépêche AFP du 7 décembre 2004)* ». Cf. *Éoliennes : vent de polémiques, op.cit.*

aboutie¹²¹. Que vaudrait en effet cet argument anti-éolien hors des paysages remarquables des Cévennes, dans des régions moins naturellement pittoresques et plus ravagées par l'histoire de la production capitaliste ? Que pourrait perdre de plus la Beauce, par exemple, dévastée par plus de 50 ans d'agriculture intensive ? Ou encore la côte dunkerquoise¹²², qui concentre tout ce que l'on peut imaginer de pire en matière d'aménagement industriel du territoire et de pollution : sites classés « Seveso »¹²³, complexe sidérurgique de Sollac, centrale thermique à effet de serre, sans oublier l'immense centrale nucléaire de Gravelines¹²⁴ ; dans un tel « enfer », les 5 unités éoliennes construites à l'initiative de la très écologiste compagnie Total n'apportent-elles pas comme un brin de fraîcheur ? On mesure immédiatement le peu d'usage que d'hypothétiques anti-éoliens de Dunkerque ou d'Étampes pourraient faire de cet argument « paysager », qui manque le *nerf* idéologique de la guerre : l'éolien en tant que cache-sexe du système industriel et de l'exploitation nucléaire en particulier. Certes, on comprend que des habitants confrontés quotidiennement à la réalité *concrète* et envahissante des éoliennes aient quelque mal à en saisir la dimension idéologique. Mais des militants anti-industriels conséquents ne sauraient l'occulter. Les dégâts de la société industrielle sont *partout*, sous des formes *multiples*, pas seulement dans le paysage et pas seulement en Lozère¹²⁵.

¹²¹ Un texte tel que *Vive le vent !... mort aux marchands !*, *op. cit.*, excède nettement cette limite.

¹²² Chambre de Commerce de d'Industrie de Dunkerque, *Le pôle énergétique*. Disponible sur internet : www.dunkerque.cci.fr

¹²³ Et par moments « Seveso » s'approche : une explosion a eu lieu dans la raffinerie Total en janvier 2009, faisant un mort et cinq blessés.

¹²⁴ Dotée de 6 réacteurs de 800 MW, c'est la plus grande centrale nucléaire d'Europe. Ce n'est pas un hasard si la technocratie aux commandes n'a pas cherché à « baptiser » le risque nucléaire. « Seveso », c'était en Italie et tout le monde a oublié. Mais 23 sites classés « Tchernobyl » sur le territoire français, cela ferait peut-être désordre...

¹²⁵ Au terme d'une longue série de réfutations d'un intérêt très variable, les auteurs du texte *Moulines à vent et machines à sous* parviennent à une conclusion qui se

Dans un récent texte consacré aux éoliennes, Jean-Pierre Courty, critique pourtant avisé de la réalité socio-industrielle, tient lui aussi à mettre l'accent sur le paysage : « *la beauté des paysages n'a pas toujours été cette valeur secondaire à laquelle l'a ravalée la société industrielle* »¹²⁶. On peut toutefois s'interroger sur l'intérêt de cet aperçu historique, qui n'hésite pas à convoquer un Charles Beauquier, « *député radical de gauche et progressiste* », pour montrer que les politiciens de 1903 étaient plus sensibles à la valeur des paysages que ceux des temps actuels... si la domination politique de l'époque épargnait encore les paysages, elle avait par ailleurs des traits beaucoup moins aimables : c'est en ce même début du siècle, à quelques années près, que les gendarmes de Clémenceau tiraient à bout portant sur des grévistes¹²⁷. Il n'y a à l'évidence jamais lieu de compter sur le « *bon sens* » ou le « *goût* » de la classe politique, *quelle qu'elle soit*. Courty a beau, ensuite, énumérer à juste titre les désastres réels et *variés* amenés par le « Progrès » et la société industrielle - en y incluant un « *effacement du sacré* » pour le moins ambigu -, il y met une tonalité nostalgique et désabusée qui n'aide pas à « *discerner, dans un présent écrasé par la probabilité du pire, les diverses possibilités qui n'en demeurent pas moins ouvertes* »¹²⁸. La formule « *A paysage malsain, société malsaine* »¹²⁹, qu'il reprend à

tient : « *nous ne sortirons pas de l'impasse sans un changement radical de notre mode de vie et sans une remise en question de la viabilité de la société industrielle* ». Cf. Collectif « qui ne manque pas d'airrrrrrrrrrr » (sic), *Moulins à vent et machines à sous*, mars 2008. Disponible sur internet : http://www.vaour.org/article.php?id_article=47. Cette version en ligne n'est que l'adaptation tarnaise d'un texte publié à l'origine - et sous le même titre - par un collectif de sept associations de Lozère.

¹²⁶ J.-P. COURTY (pour Mnémosyne), « Le paysage, l'industrie, et le silence des agneaux : à propos des projets de l'éolien industriel en Lozère », *Notes et morceaux choisis*, n°8, automne 2008.

¹²⁷ Nous en sommes aujourd'hui bien loin : non que les « gendarmes » soient devenus moins expéditifs, ce sont plutôt les « grévistes » qui sont devenus moins menaçants.

¹²⁸ *Catastrophisme, administration du désastre et soumission durable*, op. cit.

¹²⁹ La formule est d'Yves Luginbühl, ingénieur et agronome.

son compte, laisserait même la critique sociale définitivement sur le carreau si elle n'était rattrapée *in fine* par l'espoir quelque peu désarmé « *d'embellir de nouveau ce qui aura été saccagé dans un accident de l'histoire* »¹³⁰. Opposer aux éoliennes un refus plein de lassitude¹³¹, c'est une chose ; envisager la mise en pratique de ce refus, qu'il s'agisse des montagnes de Lozère ou des montagnes *de difficultés en tous genres* que nous avons à résoudre, c'en est une autre.

Et c'est justement là que le bât blesse. Une partie de la contestation anti-éolienne actuelle¹³² reste fondamentalement limitée et *séparée*. Faute d'inscrire dès l'origine ses luttes dans une critique plus large de la production et de la société, elle se prive de possibilités de jonction avec d'autres mouvements anti-industriels et prend le risque d'être récupérée¹³³ par les écologistes cogestionnaires locaux. Cet égarement, qui se traduit dans la critique théorique comme dans la *pratique* (préférence pour le lobbying, les pétitions, les batailles juridiques, etc.) trouve une illustration caricaturale - et pour tout dire *citoyenniste* - dans la respectueuse *Lettre au préfet de Lozère* de l'association Urgence Nature¹³⁴. On devrait, de fait, se défier autant du « bon sens » du préfet que des « bonnes intentions » d'Urgence Nature, qui égrène dans sa lettre tout un chapelet d'arguments anti-éoliens, dont certains peuvent difficilement laisser de marbre *un préfet* : création et pérennité des emplois, dépréciation immobilière, etc. Elle a même le culot de s'interroger sérieusement sur le futur « démantèlement » des installations éoliennes ! Le démantèlement

¹³⁰ Courty, *op. cit.*

¹³¹ « *Nous ne voulons pas d'éoliennes industrielles, ni même d'autre chose sur nos montagnes* ». *Ibid.*

¹³² Du moins celle dont nous avons pu obtenir des documents.

¹³³ Récupérée ou tentée par l'alliance : on peut imaginer, dans certains contextes locaux, que la frontière séparant les anti-industriels sincères des écologistes électoralistes est *poreuse*.

¹³⁴ « *Lettre au préfet de Lozère* », *Notes et morceaux choisis, op. cit.* Cette association a également rédigé un « *Manifeste de la Gardille* » que l'on trouvera facilement sur internet, et qui ne dépasse pas le niveau de cette lettre. On se demande comment *Notes et morceaux choisis* a pu *choisir* un tel bas morceau.

réellement préoccupant parce qu'*insoluble*, c'est celui des *centrales nucléaires*. Parler d'autre chose à ce sujet, c'est se moquer du monde.

De même que la plupart des anti-éoliens, Urgence Nature n'omet pas d'avancer le second argument problématique que l'on se proposait d'analyser : l'énergie thermique à effet de serre comme épouvantail.

Pour une majorité de contestataires anti-éoliens, le développement des éoliennes industrielles suppose nécessairement, afin de remédier à l'intermittence du vent, de recourir davantage aux centrales thermiques, voire de *relancer* cette filière génératrice de CO₂ et néfaste au climat. Du point de vue technique, l'argument est recevable (ou peut l'être). Nous avons cependant plusieurs raisons de le juger à la fois fragile et dangereux, compte tenu de la facilité avec laquelle le citoyennisme peut le *retourner*.

Invoquer cet argument revient non seulement à accepter le *catastrophisme* climatique dont les autorités font leur beurre¹³⁵, mais surtout à *prendre pour argent comptant* la propagande pro-éolienne actuelle. Rien n'indique, répétons-le, un développement *extraordinaire* de l'éolien en France, c'est-à-dire un développement comparable à celui qu'ont connu des pays tels que le Danemark ou l'Allemagne, qui se sont engagés résolument dans l'éolien (à hauteur de plus ou moins 20%) et ont dû, concomitamment, mettre en place de puissants moyens thermiques capables de pallier les manques de vent. L'énergie éolienne française, elle, a toutes les chances de rester une énergie d'appoint, quasiment une énergie « gadget ». C'est douloureux à avouer mais le Réseau, sur la question de l'appoint, est plus lucide que nos camarades anti-éoliens. Contrairement à la corrélation hasardeuse qu'opère en ce sens le texte *Moulins à vent...*¹³⁶, il n'y aura vraisemblablement aucune

¹³⁵ Il ne s'agit évidemment pas de nier la gravité du problème climatique, ni même - précisons-le - de « défendre » l'énergie thermique contre d'autres modes de production ; il importe en revanche de voir l'intérêt que trouve la domination à nous *emprisonner*, ne serait-ce que mentalement, à l'intérieur de la catastrophe. Cf. Riesel & Semprun, *op. cit.*

¹³⁶ Collectif qui ne « manque pas d'airrrrrrrrrrrrr », *op. cit.*

nécessité de développer les capacités thermiques françaises à cause de l'éolien. La réalité de la production électrique française, c'est presque 80% d'énergie nucléaire. Tout en dénonçant d'un côté le péril thermique lié à la pseudo-frénésie éolienne, le Collectif qui ne « manque pas d'airrrrrrrrrrrr » reconnaît de l'autre qu'« en aucun cas l'éolien industriel ne se substituera au nucléaire »¹³⁷. L'embêtant, c'est que personne n'en a jamais vraiment douté, pas même les plus farouches partisans citoyennistes de l'éolien...

Bien que l'éolien, dans le contexte français, n'y soit pour rien, il faut insister sur le fait que le thermique, le cas échéant « plus respectueux de l'environnement »¹³⁸, est promis à un très bel avenir, quoi qu'en disent nos « représentants » dans les pince-fesses internationaux consacrés à l'environnement. Le secteur nucléaire exige déjà et va exiger, compte tenu de la relance à marche forcée qui nous est imposée, toujours plus de moyens thermiques. De nouvelles unités seront en effet indispensables pour couvrir les pointes de consommation que n'assumeront pas davantage que leurs prédécesseurs les surpuissants réacteurs EPR. EDF n'en fait d'ailleurs pas mystère dans son dernier rapport sur le sujet : « L'effort porte également sur le renforcement des capacités de production thermique[...]. Sur les 4000 MW de capacités thermiques de pointe supplémentaires mises en service d'ici 2010, plus d'un quart sont d'ores et déjà réalisées »¹³⁹. Outre le charbon et le gaz naturel, le fioul (donc le pétrole) sera sollicité : « Sur la période 2006-2008,

¹³⁷ Ibid.

¹³⁸ « EDF a engagé ces dernières années un important programme de rénovation de ses centrales thermiques à charbon les plus puissantes, essentiellement les unités charbon 600 MW. [...] Avec 10 ou 15 ans d'avance par rapport à la réglementation, ces centrales sont désormais équipées des systèmes de dépollution les plus récents et les plus performants. » EDF, *L'énergie thermique à flamme : un atout essentiel dans le parc de production d'EDF pour répondre en temps réel aux pointes de consommation d'électricité : dossier de presse*, novembre 2008. Téléchargeable sur le site d'EDF.

¹³⁹ Ibid.

EDF a réactivé 2600 MW de capacités de production de pointe au fioul »¹⁴⁰.

Brandir l'épouvantail thermique est de surcroît inopérant face à un Réseau qui n'aime pas plus que les anti-éoliens les gaz à effet de serre et table plutôt, on l'a vu, sur le fameux couplage éolien-hydraulique « 100% propre ». C'est donc le *piège progressiste* tendu par les citoyennistes (on *pourrait* toujours remplacer notre mode de production « sale » par un mode de production « propre » tout aussi efficace, à condition d'y mettre les moyens économiques et techno-scientifiques) qu'il faudrait neutraliser en priorité. Hélas, on doit constater que certains anti-éoliens ne sont pas en reste et plongent tête baissée dans les idées « génialement » écologiques et modernes. Aussi bien Urgence Nature que le Collectif qui ne manque pas d'airrrrrrrrrrr prennent soin de proposer au pouvoir et à leurs « concitoyens », sans doute dans le but d'être crédibles et de ratisser large, de « meilleures » alternatives que l'éolien : biomasse, bois, photovoltaïque, voilà à les lire les véritables énergies de demain. Malgré la bienvenue touche « domestique » et de « proximité » qu'y ajoute *Moulins à vent...*, le raisonnement reste toujours confiné, peu ou prou, dans le cadre existant : il *faudrait encore attendre* de nouvelles « réformes », de nouveaux « progrès », de la part des acteurs concernés : scientifiques repeints en vert, autorités locales de « bon sens », industriels durables, etc. Il devrait pourtant être assez clair, de nos jours, qu'il n'y a *plus rien à attendre* de ce côté-là, et qu'il importe dorénavant de ne compter que sur *nous-mêmes*¹⁴¹.

« Les fantasmes sur les énergies alternatives non dangereuses et non polluantes, écrivaient à leur façon mesurée Bella et Roger Belbeoch, sont finalement un frein à la réflexion à mener

¹⁴⁰ *Ibid.*

¹⁴¹ Ce qui ne signifie ni « chacun dans son coin » ni « tous ensemble », comme le serinent toutes les manifestations traîne-savates de l'unité factice ; mais quelque chose comme l'autonomie collective.

sur les réels problèmes énergétiques de notre société »¹⁴². On voit malheureusement que ces fantasmes ne sont pas l'apanage des seuls citoyenistes. En dépit de toutes les injonctions à la modération, la réalité, dans toute sa crudité, est la suivante : en France, aujourd'hui, *tous les moyens de production d'électricité* s'accroissent : nucléaire, éolien, thermique, etc.¹⁴³ L'argument de la « co-émission » des gaz à effet de serre, que les anti-éoliens s'évertuent à jeter à la figure des pro-éoliens, n'est pas seulement valable pour la production d'électricité : *toutes* les activités économiques sans exception contribuent plus ou moins directement à la production de gaz à effet de serre. C'est donc toute une organisation sociale des besoins qu'il faut incriminer à cet égard. Mais « cet égard » ne suffit pas : le climat, en effet, n'est pas la seule victime de la société industrielle. Il en est la victime la plus *symbolique*.

Les besoins de la société industrielle ne sont pas les nôtres

Le lecteur attentif aura remarqué que nous nous sommes surtout attachés, jusqu'ici, à la question de *l'électricité*. Or, il faut bien garder à l'esprit que l'électricité issue des centrales nucléaires, des éoliennes, des barrages hydrauliques, des centrales thermiques, etc., ne constitue qu'une part *minoritaire* (23% en France¹⁴⁴) de *l'énergie* finale consommée. Les automobiles, notamment, ne

¹⁴² B. et R. Belbeoch, *op. cit.* Précisons que ces auteurs, à la fois anti-nucléaires pertinents et empêcheurs de *renouveler* en rond, défendent dans leur livre – selon l'angle pragmatique qui est le leur – l'idée d'une sortie du nucléaire par l'énergie thermique du charbon.

¹⁴³ Les auteurs de *Moullins à vent...* en conviennent dès la première page (« *on aura bien sûr, dans une logique de fuite en avant, et le nucléaire, et l'éolien et le thermique...* ») mais n'en tirent pas ensuite toutes les conséquences.

¹⁴⁴ Tous les chiffres cités concernent la France et sont tirés, sauf indication contraire, de F. Marillier, *op. cit.* En France, l'électricité nucléaire représente 16% de la consommation finale d'énergie. Autrement dit, une poignée de « décideurs » a choisi *d'irradier pour toujours tout un pays* – et quelques autres – pour seulement 16% de la consommation finale d'énergie.

fonctionnent pas massivement à l'électricité – au grand désespoir des écologistes marchands - mais au pétrole, qui représente 45% de la consommation finale d'énergie ; le gaz y contribue à hauteur de 22%, le charbon et les énergies renouvelables composant les 10% restants.

La consommation d'énergie par domaines est également éclairante : les transports, par exemple, représentent 31 % de la consommation totale, cette part étant constituée à 97 % de pétrole. En 2007, ils ont permis aux citadins de manger des tomates et des fraises toute l'année mais généré 40% des émissions françaises de dioxyde de carbone¹⁴⁵. La consommation d'énergie des transports routiers, nous indique l'Observatoire de l'énergie, a doublé entre 1973 – pour ainsi dire la préhistoire... – et 2004 ; il en va de même pour la consommation des voitures particulières sur cette période¹⁴⁶. Si l'on additionne les consommations de l'industrie et des transports, on obtient 58 % de l'énergie finale, les 42 % restants étant consommés par le secteur dénommé - selon le toujours stupéfiant jargon technocratique en vigueur - « résidentiel-tertiaire », curieuse entité regroupant l'endroit où les gens habitent et les bureaux où ils perdent leurs journées.

On pourrait citer d'autres chiffres. Leur unique intérêt serait de confirmer l'ampleur et l'évolution *désastreuses* de la consommation d'énergie de la société industrielle, française en l'occurrence. On aura sans doute compris que ce désastre contient, selon nous, deux éléments imbriqués : le désastre « environnemental », qui n'est évidemment pas à négliger, le pillage mondial étant allé si loin que même la question élémentaire de la survie terrestre se trouve posée. Les écologistes, et à leur suite l'essentiel de la classe politique ne vont généralement pas plus loin dans la déploration et nous invitent, avec plus ou moins d'habileté, à poursuivre *grosso modo* dans la même voie en y ajoutant des doses

¹⁴⁵ Commissariat général au développement durable, « Les émissions de CO₂ liées à la combustion d'énergie dans le monde en 2006 », *Chiffres et statistiques*, n° 7, février 2009.

¹⁴⁶ Même si les voitures, prises individuellement, « consomment moins » qu'auparavant, leur nombre a explosé au cours de la période considérée.

variables de progrès « vert », de modération, voire de « sobriété » énergétique. Il est clair, en ce qui nous concerne, que *l'essentiel de l'énergie consommée actuellement sert à faire fonctionner une machinerie asservissante dont nous voulons sortir*. Cela nous mène au second élément, qui reste inaperçu dans ses traits les plus significatifs, et que l'on pourrait nommer le *désastre social*. Il constitue pour nous le désastre primordial puisque seule la résolution *préalable* de ce désastre-là pourrait, sinon « sauver la planète », du moins limiter les dégâts du désastre environnemental. Il s'agirait donc, en premier lieu, de créer les conditions sociales d'une vie digne d'être vécue.¹⁴⁷

C'est bien ce désastre *social* qui nous autorise à parler de *société industrielle*¹⁴⁸, notion qui va bien au-delà du « secteur » industriel ou même du « système » industriel déjà mentionné dans ce texte. La société industrielle comme nous l'entendons ne désigne évidemment pas une société qui compterait beaucoup d'usines, mais bien l'industrialisation *incessante* et *autoritaire* d'une part croissante de la vie individuelle et sociale : du travail, des « loisirs », de l'alimentation, de la santé, de l'habitat, des déplacements, du temps, de l'espace, etc. Sur chacun de ces aspects et sur d'autres, le pouvoir¹⁴⁹ a imposé une sorte de « droit de préemption », nous

¹⁴⁷ Les conditions biologiques d'une vie décente seraient, elles, inaccessibles à court terme mais susceptibles de se reconstituer, quoique *partiellement* et très lentement.

¹⁴⁸ Certains creux sociologues avaient cru pouvoir parler de société « post-industrielle », au prétexte que les sociétés occidentales prospèreraient non plus sur l'économie industrielle mais sur l'économie des « services ». C'est une interprétation pour le moins hâtive. D'une part, il est assez évident que les usines n'ont pas toutes été délocalisées dans les pays dits en développement. D'autre part, il est manifeste que le mode de production industriel, non seulement n'a pas disparu mais s'est au contraire *étendu* – dans les années d'après-guerre, pour le dire sommairement – à des activités qui en étaient jusque-là préservées (on ne parle pas pour rien d'agriculture *industrielle*, d'*industrie* agroalimentaire ou d'*industrie* culturelle).

¹⁴⁹ Comme l'avait analysé Debord dans ses *Commentaires sur la société du spectacle*, il est devenu impossible de faire la part de l'État et de l'économie. C'est bien la « fusion économique-étatique » qui caractérise ce pouvoir.

retirant toute possibilité d'intervention directe sur nos conditions de vie¹⁵⁰ et nous infligeant en lieu et place les ersatz industriels produits par des spécialistes *ad hoc*. S'il n'est peut-être pas utile de détailler toutes les facettes de cette *colonisation* industrielle de l'existence dont chacun peut éprouver les méfaits, l'aménagement forcé de l'espace, que nous avons effleuré plus haut avec les anti-éoliens et le paysage, mérite quelques mots supplémentaires¹⁵¹. Ce n'est pas seulement la campagne, mais tout l'espace social qui a été progressivement *décomposé* selon les « nécessités » de la circulation des marchandises, des travailleurs, des informations, des énergies et des consommateurs. Le résultat en est cette néo-géographie dans laquelle *on ne se retrouve pas* : fragmentation des villes et des campagnes, « gentrification » des centre-villes et relégation de populations à la périphérie des villes (isolement pavillonnaire pour les plus « chanceux », incarcération dans l'habitat vertical et collectif pour les autres). Cette généralisation de la *séparation* n'est pas pour rien dans l'engouement suscité par les diverses *prothèses* technologiques (ordinateurs connectés sur internet, téléphonie mobile, etc.) mises à notre disposition payante par un capitalisme qui en a fait son facteur principal de développement. Elles viennent *illusoirement* remplacer la communication qui manque¹⁵², la communauté et la proximité perdues.

Il semblera peut-être contradictoire qu'un texte ayant prélevé beaucoup de ses références sur Internet se permette ainsi de l'épingler. Il se trouve que nous vivons dans un monde et dans une époque - que

¹⁵⁰ Nous avons longtemps gardé une maîtrise au moins partielle de l'alimentation, par exemple.

¹⁵¹ Il faudrait y adjoindre quelques mots sur la dépossession du *temps*, qui en est le corollaire. Quoique l'on parle beaucoup de « temps réel » chez les managers, le temps n'a jamais été aussi irréel qu'en ces temps d'immédiateté absolue, où il s'agit d'aller à sa perte le plus vite possible.

¹⁵² Ce que les technologies du son – téléphone mobile inclus - viennent *réellement détruire*, en revanche, c'est le silence. Le silence, de même que la solitude choisie, ont mauvaise presse dans la société industrielle de masse.

nous n'avons pas choisis - où Internet existe. Il n'y a lieu ni de s'en féliciter, ni d'en recommander l'usage, ni de nier que l'on y trouve de *l'information*, de même que dans la presse ou ailleurs. Nous n'entrerons pas dans ce débat oiseux qui consiste à comparer les mérites respectifs de tel ou tel vecteur d'information, pour la simple raison qu'il ne s'agit justement *que* d'information. Il n'y a pas plus de mensonges sur Internet que dans *Le Monde*, pas plus de vérités non plus. Les libertaires électroniques qui s'extasient sur les possibilités subversives d'Internet et qui s'accommoderaient peut-être d'une révolution depuis leur PC, sont à peine plus à côté de la plaque que les contempteurs du virtuel qui n'aperçoivent pas la tyrannie principale dans laquelle s'insère cette tyrannie particulière. Qu'on soit ou non « internaute », c'est de toute façon sur le terrain bien tangible de la contestation qu'il importe de venir *en personne*.

Quoique la lucidité envers ces prothèses technologiques soit aussi précieuse que peu répandue¹⁵³, nous estimons indispensable de porter le fer au-delà de *l'objet*¹⁵⁴. Dans les grandes lignes, il en va d'Internet et du téléphone portable comme de l'automobile : à la différence des adeptes névrotiques de « la simplicité volontaire », qui se réjouiront de devoir faire 30 kilomètres de vélo sous une pluie battante pour trouver une cabine téléphonique en état de marche, nous défendrons l'idée que c'est *moins* la fin de l'automobile qu'il faut rechercher que *la fin de l'organisation sociale* qui a rendu l'usage de l'automobile quasiment *obligatoire*¹⁵⁵. Les « objecteurs de croissance », toujours prompts à insister sur la responsabilité individuelle plutôt que sur le caractère autoritaire de la domination, s'illusionnent sur la part de *choix* qui reste aux individus au sein de la

¹⁵³ Il n'est pas anodin que l'usage de ces prothèses facilite la surveillance et accroisse notre dépendance vis-à-vis du système industriel mondial.

¹⁵⁴ Le journal *La Décroissance* en donne un parfait contre-exemple tous les mois dans sa rubrique « la saloperie que nous n'achèterons pas ce mois-ci ». L'achat du gadget est surtout vu comme un problème individuel de « consommation », non comme un problème de société.

¹⁵⁵ Et souvent « désirable ». Mais c'est une autre question qui mériterait un traitement distinct.

société industrielle : toutes les conditions de vie sont façonnées de telle sorte à nous *dissuader* - sauf à apprécier la mortification et les difficultés absurdes - de faire « autrement »¹⁵⁶. *Ne pas être dupe*, à tout le moins, voilà qui est peut-être une façon de rester *digne* quand tout incite à gober la première illusion venue.

« Mais que proposez-vous ? »

On peut vérifier par l'expérience que les premiers interlocuteurs à nous dire, avec une certaine précipitation, « nous sommes d'accord avec la dénonciation, mais que proposez-vous ? » sont souvent très réceptifs à l'une ou l'autre des illusions (politicienne, progressiste, « durable », etc.) que nous nous sommes efforcés de mettre en évidence. La critique sans relâche des conditions et des illusions existantes n'est pas cette formalité qui retarderait inutilement le temps des « propositions » : c'est au contraire la condition de la cohérence et le meilleur moyen d'écartier les « faux amis ». On ne trouvera donc pas ici de programme « clé en main » qui n'attendrait plus que sa mise à l'essai. Bien des penseurs plus ou moins proches de la décroissance s'emploient ainsi, avec un certain succès financier, à mettre la charrue avant les bœufs. Que l'on ne compte pas sur nous pour être les bœufs de cette charrue-là.

Partis de la question spécifique de l'électricité, nous espérons avoir montré que la société industrielle qui s'en repaît ne produit efficacement que du saccage et de la servitude. Ce sont ses plus éclatantes réussites. Capitalisme, État, « progrès » scientifique et technologique, somnifères citoyennistes, croyances écologistes diverses, tels sont les leviers de cette machine à soumettre. Tout projet d'émancipation qui viserait à donner aux individus le pouvoir, confisqué de si longue date, de maîtriser leur destin collectif, serait

¹⁵⁶ Les bobos qui abandonnent ordinateur, téléphone portable et 4x4 pour aller s'installer dans une maison de campagne équipée de toilettes sèches et d'un chauffe-eau solaire, ont justement les *moyens financiers* de faire autrement.

donc nécessairement et tout à la fois anti-capitaliste¹⁵⁷, anti-industriel, anti-scientiste et anti-étatique. L'horizon « désirable » de l'autonomie individuelle et collective, dans laquelle des individus librement associés choisissent en commun, sur le mode de la démocratie directe¹⁵⁸, leurs productions, leur technologie, leur *politique*, n'est pas neuf. C'est celui qui a animé les expériences révolutionnaires les plus avancées – et toujours promptement défaites – des deux siècles passés. Retendre ce fil, ce n'est pas, comme on pourrait le croire, se préparer un avenir idyllique et chantant (la liberté ne fait pas le bonheur, bien qu'elle y contribue dans une certaine mesure). C'est avant tout assumer *des montagnes de difficultés*, selon l'expression que nous avons utilisée plus haut.

Toute projection dans la pratique d'une position anti-industrielle et anti-scientiste affronte l'inévitable problème du « tri »¹⁵⁹ : que continue-t-on à produire et de quoi se débarrasse-t-on, sachant que le contexte énergétique est radicalement différent de celui de la pseudo-abondance capitaliste ? Une telle interrogation, qui devrait bien entendu faire l'objet d'une réflexion et d'une délibération collectives, suffit généralement à se faire renvoyer dans les cordes par les partisans de l'aliénation la plus moderne, au nom de la régression, de la tentation moyenâgeuse, de l'obscurantisme, du retour à la bougie, etc. Il ne s'agirait évidemment pas de se priver de l'indispensable ou de revenir à la civilisation de la cueillette. On ne nous fera pas croire, par exemple, que le fait de ne plus appeler son voisin de pallier avec un téléphone portable, de ne plus prendre de

¹⁵⁷ Cette pose anti-capitaliste est devenue assez « sexy » avec la crise économique. Elle a d'ailleurs été adoptée, du jour au lendemain, par quasiment toute la domination. Quant au nouveau parti trotskyste – bel oxymore – qui s'était un peu avant affublé de ce nom, il n'a pas, que l'on sache, abjuré le jeu politicien habituel et la conquête de l'État. Nous en sommes donc à cent lieues.

¹⁵⁸ Seulement praticable au sein de collectivités restreintes, diversement reliées entre elles.

¹⁵⁹ Bien que ce ne soit pas le sujet principal de leur remarquable texte, Matthieu Amiech et Julien Mattern ont le mérite de se coltiner, à leur façon, la complexité concrète de cette question. Voir « Remarques laborieuses sur la société du travail mort-vivant », *Notes et morceaux choisis*, n°8, automne 2008.

train roulant à 350 km/h, de ne plus passer quatre heures par jour devant un poste de télévision, de ne plus manger de courgettes au mois de décembre, constituerait une privation nous ramenant automatiquement à l'âge des cavernes. Les anathèmes de ce genre évitent surtout à ceux qui les jettent de se confronter désagréablement avec la *réalité*, et notamment avec l'histoire récente : il suffit de se rappeler les conditions de vie « atroces » et littéralement « barbares » qu'ont connues les gens qui étaient enfants dans les années 50, 60, voire 70, pour comprendre l'escroquerie majeure des temps progressistes actuels : cette frénésie technologique est *on ne peut plus récente*, et tout est allé très vite dans le sens de la *dépendance* la plus aberrante. Les besoins que l'on nous a imposés, les modes de vie que l'on nous vend, ne servent qu'à dissimuler l'ampleur de notre asservissement. Ce sont des leurres compensatoires que nous achetons, quand nous le pouvons.

Le véritable problème du tri, toutefois, n'est pas celui-là. Il serait en effet beaucoup plus facile de faire *sans* les diverses technologies amenées par le « Progrès »¹⁶⁰, que de faire *avec* les multiples séquelles de la production industrielle, qui justement ne se laissent pas « trier ». Le legs le plus accablant, à cet égard, provient bien sûr de l'exploitation électronucléaire. Même si un vaste mouvement d'émancipation parvenait à établir une société plus aimable et débarrassée de l'électricité nucléaire, l'écho radioactif de l'industrie atomique s'y ferait encore entendre de façon stridente. Sans même parler des déchets existants dont on ne sait que faire, le démantèlement des centrales nucléaires s'avère *impossible* (contrairement à ce que tente de faire croire actuellement EDF) ; le seul expédient imaginable consiste à les recouvrir d'une couche épaisse de béton et à guetter l'apparition des fissures. L'État français a donc magnifiquement joué le coup de la terre brûlée. Quand bien même nous le contraindrions à vider les lieux, il nous laisserait la trace *indélébile* de son passage : des immondices éternelles.

¹⁶⁰ Surtout s'il s'agit d'accéder, en « échange », à une vie un peu plus libre.

La seule existence de ce fardeau nucléaire pourrait suffire à éteindre bon nombre de désirs d'autonomie et de lutte. Et l'on sait que les fardeaux ne manquent pas par ailleurs, s'agissant de l'environnement naturel. Nous sommes à vrai dire devant un « choix », et un seul : chercher la voie de la liberté, avec ses promesses et ses risques, *malgré* l'héritage nucléaire ; ou demeurer dans la société nucléaire *et* la servitude. Il n'y a d'autre alternative que celle-là. Les doux rêveurs qui croient à la possibilité de changements radicaux au sein des institutions politiques existantes, ou ceux qui souhaiteraient préalablement, peut-être durant quelques décennies encore, « décoloniser » les imaginaires, doivent voir leurs avances repoussées. De même que la société industrielle accentue *chaque jour* son emprise sur nos vies, la lutte devient chaque jour plus nécessaire. D'une faiblesse incontestable à l'heure actuelle, elle ne demande qu'à être stimulée par l'énergie *contestataire renouvelable*¹⁶¹ que voudront bien lui insuffler des individus délivrés des illusions de leur temps. Contribuer quelque peu à cette « délivrance », telle était ici notre ambition.

E.P.R.
(Etablissement de Préparation à la Résistance)

¹⁶¹Nous reprenons à notre compte l'une des acceptions de l'énergie, que Bertrand Louart a judicieusement extraite du dictionnaire : « *force et fermeté dans l'action, qui rend capable de grands effets* ».

